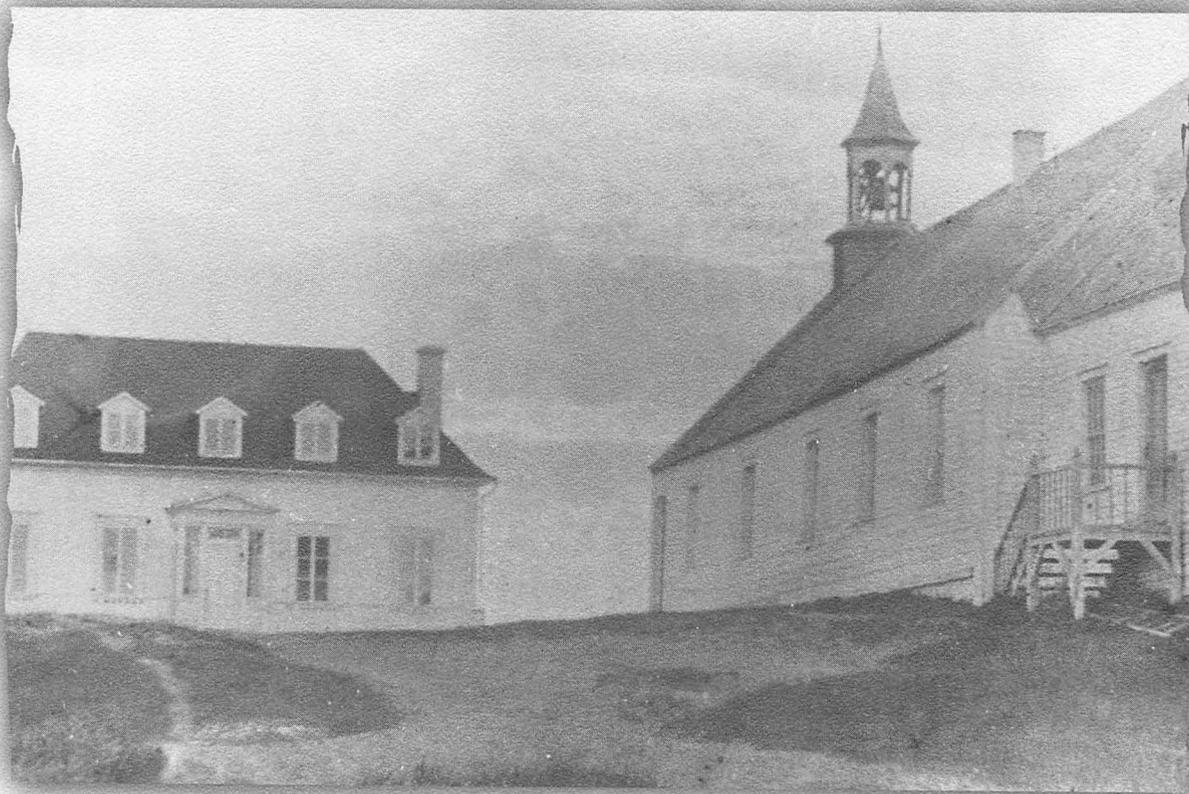


DEUXIÈME PARTIE

*Il était
une fois...*



La première église et le deuxième presbytère de Saint-Gilles, vers 1870

*une
Paroisse*

L'histoire du saint Gilles



Crypte de l'église abbatiale de Saint-Gilles du Gard, France. Au centre, le tombeau de saint Gilles

Aegidius, Gilles en grec, vint au monde en 640 à Athènes, en Grèce.

*Le père de Gilles était issu d'une famille aisée,
descendant des anciens rois d'Athènes. Il s'appelait Théodore et son épouse Pélagie.*

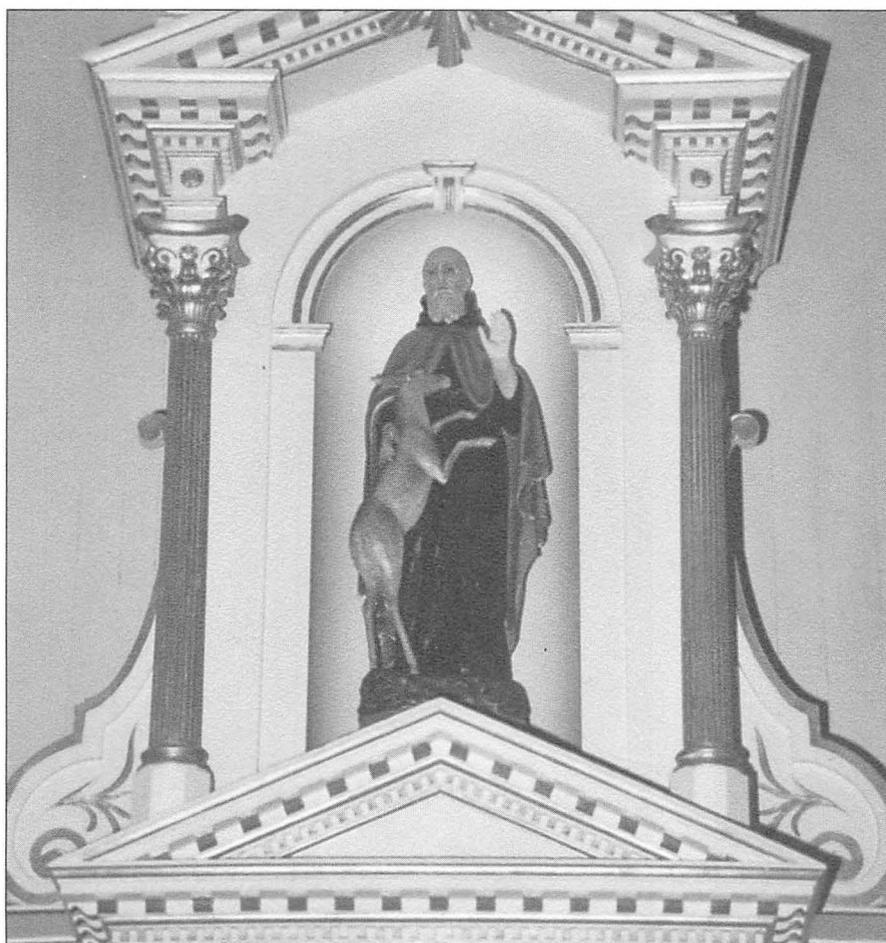
*Saint Paul avait prêché l'Évangile en Grèce
et les ascendants du jeune Gilles avaient été élevés
dans la religion chrétienne.*

Théodore et Pélagie transmirent à leur fils les valeurs de la chrétienté. Gilles a la chance de recevoir une éducation dispensée par les savants de sa ville. À l'âge de 24 ans, il est éprouvé par le décès de son père en 664. Sa mère décède l'année suivante, en 665. Gilles décide de vendre tous ses biens; il se défait de toutes ses richesses, qu'il distribue aux pauvres et aux démunis. Il prend alors la décision de quitter son pays et de se rendre dans un pays lointain pour y vivre en solitaire.

En 666, il s'embarque sur un vaisseau et rejoint le port de Marseille. De là, il gagne la ville d'Arles. Quelque temps après, désirant vivre en réclusion, Gilles quitte Arles, traverse le Rhône et se retire dans un endroit désert sur les bords du Gardon, généralement appelé Gard, dans le



Église abbatiale de Saint-Gilles du Gard, France, où repose la dépouille de saint Gilles



Saint Gilles dans sa niche, à la tête du maître-autel, décembre 2002

diocèse d'Uzès, où l'accueille un respectable ermite nommé Vérédème, avec qui il vécut quelques années.

Désirant encore plus d'isolement, il s'éloigna dans une vaste forêt, où il découvrit une grotte. Il s'y installa définitivement. Il apprivoisa une biche, qui le nourrissait de son lait.

Cette région du sud de la France s'appelait à l'époque Septimanie et le roi Wamba y régnait. Toutefois, le gouverneur de Nîmes, le comte Hildéric, s'opposait ouvertement à Wamba. Ce dernier dépêcha le duc Paul avec une armée pour mater la révolte. Le duc Paul fait défection et se joint au comte Hildéric. Le roi Wamba prit alors lui-même le commandement d'une puissante armée et marcha jusqu'à Nîmes où il vainquit les rebelles.

Pendant cette guerre, en 673, quelques personnes de la suite du roi Wamba se trouvaient à la chasse dans les forêts de la région. Ils trouvèrent Gilles, blessé au bras d'une flèche tirée par l'un d'eux, avec à ses pieds, une biche qui venait de s'y réfugier pour leur échapper. Frappés par la scène de cet ermite qui vivait dans la plus grande pauvreté, les chasseurs firent part au roi de leur mésaventure dès leur retour. Cet événement vaudra à



Gilles d'être invoqué comme protecteur des faibles et des démunis.

Le roi, lui-même religieux, retourna sur les lieux, accompagné de l'évêque de Nîmes. Admirant la grande sagesse et l'humilité de Gilles, le roi lui fit don, pour réparer le tort causé par ses proches et pour la construction d'un monastère, de tout le territoire occupé par cette vaste forêt. Cette région fut alors nommée Vallée Flavienne, en raison de Flavius, l'un des prénoms du roi.

Soutenu par les présents du roi et sous la protection de l'évêque de Nîmes, Gilles s'entoura de disciples et fonda un célèbre monastère qui porta son nom et dont il dédia l'église à saint Pierre et saint Paul. Gilles fut ordonné prêtre vers 675. Après la construction du monastère, de l'abbaye et de l'église, entre 675 et 685, Gilles en fit don à l'église

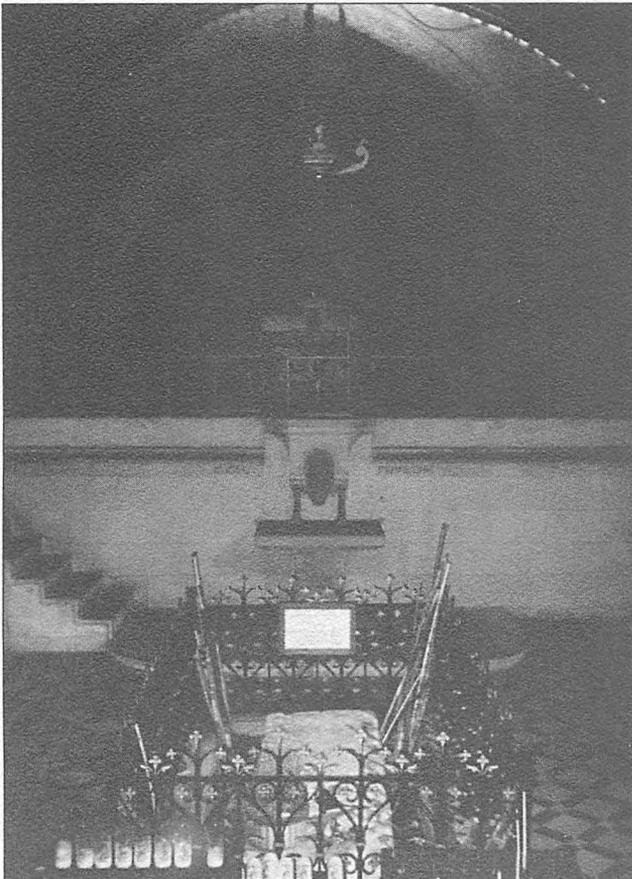
de Rome, en la personne du pape Benoît II. La renommée de Gilles grandissait et déjà on lui attribuait plusieurs miracles.

La région fut par la suite conquise, vers 720, par les Sarrazins, nom désignant les Musulmans, au Moyen Âge. Ces derniers détruisirent les monastères et en chassèrent les religieux. Gilles se rendit vers le nord à Orléans auprès de Charles Martel, chef des Francs, qui l'avait précédemment invité à venir le visiter. Après la guerre, Gilles retourne à son monastère, où il décède dans la nuit du dimanche au lundi, 1^{er} septembre 721. Il fut canonisé par le pape Jean VIII en 879.

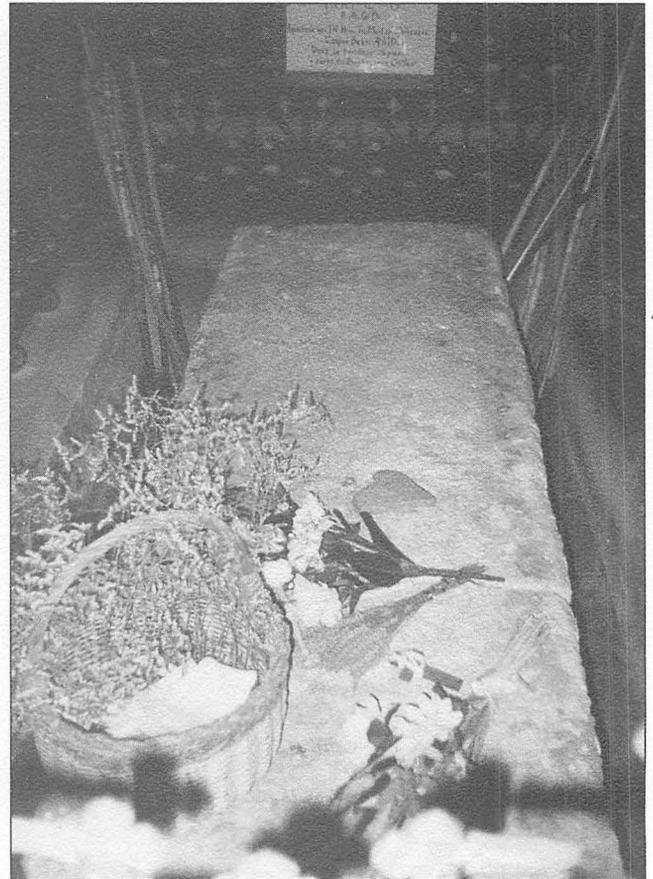
Après cette première église construite par saint Gilles entre 675 et 685, il semble qu'il y en ait eu une autre construite au XI^e siècle et par la suite celle qui existe encore aujourd'hui,

construite au XII^e siècle, et située à Saint-Gilles du Gard, en Camargue, une jolie région du sud de la France, dans le Languedoc-Roussillon, aux portes de la Provence. Cette magnifique église abbatiale fut au Moyen Âge l'un des quatre plus importants lieux de pèlerinage de la chrétienté, avec Jérusalem, Rome et Saint-Jacques de Compostelle. Une partie de l'église fut détruite au fil des ans par des guerres successives, mais la crypte et la façade demeurent intactes.

La crypte est restée aujourd'hui au centre du culte voué à saint Gilles. Elle renferme le tombeau du saint, redécouvert en 1865 par l'abbé Goubier, et qui porte l'inscription: INH. TML. QI. CB. AEGD., inscription latine se lisant comme suit: *In hoc tumulo quiescit corpu beati Aegidii et signifiant: Dans ce tombeau, repose le corps du bienheureux Gilles.*



Le tombeau de saint Gilles



Le tombeau de saint Gilles

L'histoire de la paroisse à travers ses curés



Début de l'organisation religieuse 1782 - 1843

Les colons établis dans la Seigneurie de Saint-Gilles furent desservis à l'origine par les curés de Saint-Nicholas en 1828, et ce, jusqu'en 1833, alors que le curé de Saint-Sylvestre fut chargé de voir aux besoins des fidèles de Saint-Gilles conjointement avec MM. Dufresne et Baillargeon, curés de Saint-Nicholas.



La cure de Saint-Nicholas était la plus rapprochée et la plus accessible pour les catholiques de Saint-Gilles. Par un chemin de pied d'abord, les pionniers canadiens-français et plus tard les colons allemands, parcoururent les 15 milles les séparant de l'église pour y faire solenniser et enregistrer baptêmes, mariages et sépultures.

Dans de telles conditions d'éloignement, la vie religieuse ne pouvait être bien intense. Au temps des pluies, du dégel et des tempêtes d'hiver, les malades mouraient sans l'assistance d'un prêtre. Ils étaient inhumés dans le cimetière de Saint-Gilles et quand le prêtre venait, il récitait sur la fosse les prières liturgiques. Les enfants étaient ondoyés et portés à l'église des semaines ou des mois après.

En 1798, les habitants des grandes pointes de Saint-Gilles firent requête pour obtenir une chapelle où un prêtre pourrait leur dire la messe. (Lettre de l'abbé Dufresne).

L'historien de la Seigneurie de Lauzon laisse entendre que cette chapelle leur fut accordée dès 1799 (Tome III p. 164). Il est probable qu'il ne s'agit là que de l'ensemble des objets nécessaires à la célébration de la messe pour le missionnaire qui venait de temps à autre célébrer les offices religieux dans la maison d'un colon. La tradition veut que la maison d'Augustin Demers, établi à Saint-Gilles après l'ouverture du Chemin Craig, ait servi de chapelle avant l'érection de la première église en 1827.

En mars 1799, les colons se plaignent de cet état de choses à l'évêque. Les évêques Denault et Plessis ne furent pas indifférents au sort des pionniers de Saint-Gilles. Malgré l'impulsion vigoureuse que l'ouverture d'une route carrossable avait donnée à la colonisation, les colons catholiques gémissaient de se voir toujours privés des secours fréquents de leur religion.

L'abbé Michel Dufresne, nommé curé de Saint-Nicholas le 9 octobre 1822, va devenir pour les catholiques de Saint-Gilles et de Saint-Sylvestre,

un ami et un père qui les guidera dans l'organisation de leurs paroisses.

Peu de temps avant son arrivée, les paroissiens de Saint-Gilles avaient demandé l'érection canonique de leur paroisse. Le 7 octobre 1822, l'autorité religieuse leur faisait réponse que leur demande était prématurée à cause du trop petit nombre de catholiques et de la proportion trop considérable de familles protestantes. Ce refus n'était pas sans espoir, puisque la permission de bâtir un presbytère quand ils le voudraient leur était accordée.

Les paroissiens se concertent avec monsieur l'abbé Dufresne, qui écrit à leur sujet à l'évêque. Il lui parle de l'importance de donner une mission plus fréquente à cette partie de ses fidèles, dont le nombre augmente rapidement. Il décrit leurs misères, leur ignorance religieuse, propose la nomination d'un catéchiste à Saint-Gilles et suggère pour ce poste, le nom de Pierre Langlois. Monseigneur Panet, par une lettre du 17 novembre 1822, loue cette sollicitude de monsieur Dufresne et il applaudit aux désirs qu'a ce bon curé de visiter les colons éloignés sitôt que les chemins d'hiver seront établis. Il lui demande s'il serait à propos de célébrer la messe dans quelque maison particulière.

En décembre, monsieur Dufresne communique à l'évêque un rapport sur le besoin de chapelle. Le 1^{er} février 1823, monseigneur Panet suggère aux habitants de lui faire requête pour la construction d'une chapelle et demande l'envoi d'un plan de la paroisse. Le seigneur Walter Davidson avait mis à la disposition de la Fabrique de Saint-Gilles tout un lot pour son usage et ses besoins. Cette terre était la deuxième vers le sud à partir de la route actuelle qui va vers Saint-Agapit, où se trouve la maison qui appartient aujourd'hui à monsieur André Baron.

Il n'était plus question d'utiliser les six arpents achetés autrefois à cette intention par Perreault. Il est possible que la terre donnée par le seigneur engloba ces six arpents. Monseigneur Panet optait pour le choix de cette terre

comme site de la future église de Saint-Gilles si monsieur Dufresne la trouvait bien située. Le 6 mars 1823, monsieur Dufresne recevait l'autorisation de fixer le site de l'emplacement de l'église. Il jugea bon de passer outre à l'offre du seigneur et il préféra situer l'église plus au sud, sur un sol plus élevé, et probablement plus au centre des établissements futurs. Le 24 février 1824, Louis-Flavien Dufresne avait fait don à monseigneur Plessis d'un lopin de terre de 5 arpents, 1 perche et 12 pieds de profondeur, à partir du chemin de Craig en allant vers l'ouest, par 1 ½ arpent de largeur. Cette terre de Flavien Dufresne avait été achetée de Cyriac Ouellet en 1821, qui l'avait eue lui-même de J.-B. Audet dit Lapointe vers 1819.

Le curateur de monseigneur Plessis, le notaire Parent, en fit don à monseigneur Panet le 5 octobre 1827, qui la remit entre les mains des syndics le 17 avril 1832. Enfin en 1842, monseigneur Joseph Signay en fit donation finale au marguillier en charge, Jean Délâge. (Arch. Saint-Gilles).

Les habitants de Saint-Gilles, invités à présenter une requête, ne se le firent pas dire deux fois. Voici les noms des chefs de famille qui signèrent cette requête :

Augustin Demers, Pierre Paradis, Joseph Béland, J.-B. Wagner, Louis Roberge, J.-Louis Dubois, M. Anne Simonneau, Amable Délâge, Joseph Guay, J.-B. Jalbert, Germain Montminy, Benjamin Huart, J.-B. Jolicoeur, Louis Carrier, J.-B. Falardeau, J.-B. Derouin, Charles Gouin, Jean Hamel, Antoine Fortier, Georges Hessler, Christophe Bayer, George Cock (Koch), J.-B. Normand dit Pockville, Dominique Lamothe, Raph. Ladrière dit Flamand, Augustin Houde, Jérôme Délâge, Louis Bayer, Jacques D'Aigle et Barthélémy Therrien.

Témoins des signatures :

J.B. Demers et Augustin Demers

Cette requête comportait donc les noms de 31 chefs de famille catholiques vivant à Saint-Gilles en 1823. On remarque qu'il n'y a pas, parmi

eux, de noms anglais ou irlandais. Ce nombre fut jugé insuffisant et l'évêque trouva plus sage de temporiser encore. Il fallut donc revenir à la charge. Les paroissiens se portèrent requérants pour l'érection de leur paroisse une nouvelle fois en 1825. Monsieur Dufresne réussit à persuader les paroissiens de commencer les travaux de construction de leur première chapelle. L'élection des syndics se fit de vive voix. Messieurs Charles Gouin, Augustin Demers, Christophe Bayer et J.-B. Derouin furent élus. Les paroissiens de Saint-Gilles décidèrent de construire un édifice en bois de près de 100 pieds de longueur par 45 pieds de largeur, pouvant contenir 500 personnes. Faite pièces sur pièces, surmontée d'un clocher élégant et gracieux, sinon imposant, l'église de Saint-Gilles faisait honneur aux colons. À l'automne de 1827, la chapelle de Saint-Gilles est à peu près terminée.

Le 6 décembre 1827, monseigneur Panet presse le curé Dufresne de faire signer des requêtes à Saint-Gilles et Saint-Sylvestre pour demander leur érection canonique. Il lui donne, le 12 décembre, la permission de bénir lui-même la chapelle de Saint-Gilles, s'il la trouve suffisamment avancée dans sa construction, pour pouvoir y célébrer les Saints Mystères. (Arch. de l'Archevêché, V. 13, p. 311)

La requête de 1827 à Saint-Gilles contient quelques signatures de plus seulement que celle de 1823. Cette fois pourtant, monseigneur Panet trouve ce nombre suffisant pour l'érection. Voici les noms des signataires de cette requête faite quatre ans plus tard :

Augustin Demers, Antoine Jalbert, Joseph Gagnon, Germain Montminy, Christophe Bayer, Jean Langevin, Ambroise Fréchette, Joseph Béland, Antoine Hamel, Ignace Lambert, Joseph Gagnon (fils), J.-B. Normand dit Pouckville, Pierre Paradis, Antoine Fortier, Gérard Maguire, Joseph Remy, Raphaël Flamand, Marc Dubois, J.-B. Grégoire, F.-X. Bégin, J. Wicksteed, J.-B. Wagner, Charles Gouin, H. Demers, Dominique La-

mothe, Joseph Jalbert, George Cock (Caux), J.-B. Derouin, Louis Guerhart, Augustin Dubois, Joseph Dubois, J.-B. Jolicoeur, Louis Roberge et J.-B. Laporte.

Cette requête était certifiée par messieurs Olivier Gagnon, James Smith et Thomas Bédard.

Au mois d'octobre 1827, monsieur le curé Raby, de Saint-Antoine de Tilly, reçut commission d'aller fixer les limites de Saint-Gilles. Les décrets d'érection canonique sont datés du 17 décembre 1828 et celui de la paroisse de Saint-Gilles se lit intégralement comme suit :

« Décret d'érection canonique de la Paroisse de St-Gilles. Québec, 17 décembre 1828.

BERNARD CLAUDE PANET par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège Apostolique, Évêque Catholique de Québec.

À TOUS CEUX QUI LES PRÉSENTES VERRONT SAVOIR FAISONS que vû la requête à nous adressée en date du onze Décembre mil-huit-cent-vingt-huit de la part des tenanciers de cette partie de la Seigneurie de Beaurivage, connue sous le nom de St-Gilles, Comté de Buckinghamshire, District de Québec, demandant l'érection d'une Paroisse dans la dite partie de Seigneurie pour les raisons y énoncées; notre commission en date du vingt-deux Septembre de cette année chargeant le Sieur Louis Raby Prêtre Curé de St-Antoine de Tilly et l'un de nos archiprêtres de se transporter sur les lieux après avertissement préalable, de vérifier les énoncés de la requête susmentionnée et d'en dresser un Procès-verbal de commodo et incommodo; vû aussi les certificats signés J.A. L'Herault, Augustin Demers, Jos Gagnon, d'une annonce faite à St-Antoine de Tilly le vingt-huit Novembre dernier et le sept Décembre aussi dernier à St-Gilles et à St-Nicolas, à la porte des Églises respectives, devant les habitans réunis pour le service divin, convoquant les dits habitans de St-Gilles à une Assemblée pour le Mercredi dix du courant auprès de la

Chapelle du dit St-Gilles; et enfin le Procès verbal de commodo et incommodo du dit Sieur Louis Raby constatant et vérifiant les faits énoncés dans la requête susmentionnée; en conséquence nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de Cure et de Paroisse sous l'invocation de Saint Gilles Abbé dont la Fête se célèbre le premier Septembre une étendue de territoire d'environ neuf milles ou plus de front, sur environ onze milles plus ou moins de profondeur, borné vers le Nord-ouest aux lignes Seigneuriales de Desplaines et de Gaspé; vers le Nord-est à la ligne Seigneuriale de Lauzon; vers le Sud-est à la ligne paroissiale de St-Sylvestre de Beaurivage et vers le Sud-ouest à la ligne Seigneuriale de Ste-Croix; pour être la dite Cure et Paroisse de St-Gilles de Beaurivage entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les Curés ou desservans qui y seront établis par Nous ou par nos Successeurs de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique en usage dans ce Diocèse spécialement d'administrer les Sacremens, la parole de Dieu et les autres secours de la Religion aux Fidèles de la dite Paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer aux dits Curés ou desservans les dismes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce Diocèse et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la Religion et qui intéressent leur salut éternel.

Mais comme le présent Décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il sera revêtu de Lettres Patentées de Sa Majesté, nous recommandons très positivement aux nouveaux Paroissiens de la dite Paroisse de St-Gilles de Beaurivage qu'ils aient à se pourvoir à cet effet auprès de Son Excellence.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le dix-sept Décembre mil huit-cent-vingt-huit.

*Bern. Cle Évêq. Cath. de Québec
Par Monseigneur
N.C. Fortier ptre Secrét. »*



Ils furent lus par les curés Villade à Sainte-Marie et Dufresne à Saint-Nicholas. Ce dernier fut aussi chargé de voir aux requêtes pour la construction des presbytères et aussi pour l'érection civile de ces jeunes paroisses. Il continua, après leur érection canonique, sa charge de pasteur en recevant la promesse que ces paroisses nouvelles auraient un curé en titre, dès que la chose serait possible.

Cependant, la pénurie de prêtres à cette époque était très grande. Les paroissiens n'avaient pas de prêtre au milieu d'eux, mais dépendaient toujours de la paroisse lointaine de Saint-Nicholas et recevaient aussi les secours religieux de l'abbé Huot, second vicaire de monsieur Dufresne et spécialement chargé de secourir les colons de la partie sud de la seigneurie. Les quelque trente chefs de famille catholiques avaient sans doute trouvé assez onéreux de payer les frais de construction de leur église, pour juger sage de différer celle d'un presbytère, ce qui leur cause du retard dans la nomination d'un curé. Mais ils n'attendirent pas le presbytère pour présenter une requête à cet effet.

En 1831 et 1832, ils demandent un curé; en 1833, un desservant tous les quinze jours, s'engageant à lui donner 1 \$ par famille et en plus le 50^e minot de patates. Cette requête comporte 43 noms de chefs de famille, les mêmes qu'en 1827, plus quelques figures nouvelles et aussi quelques Irlandais nouvellement arrivés à Saint-Gilles: Alexis Côté, William Cumden, Jean Délâge, Xavier Gagnon, Job. Fortier, Augustin Houde, Édouard Leblanc, Jean Pâquet, Joseph Guay, Patrice Dubois, Louis Lépine, Daniel Burns, Louis Payer, Firmin Hamel, Magloire Demers, Magloire Brochu, J.-B. Derouin, J.-B. Falardeau, Étienne Délâge, Pierre Ramsay, Thomas Cumden, Thomas Blaney, Philippe Neville, Patrick Rogan, John McCullum, Louis Boyle, Chs. Timony, Joseph Lefebvre, Hilaire Beaudette et James Pinton.

Le 1^{er} octobre 1833, la population de Saint-Gilles souscrit une somme d'argent qu'elle promet de payer pour



Premier presbytère construit en 1842. Sur la galerie, Johnny Marois et son épouse, Élise Montminy. Cette résidence, aujourd'hui démolie, fut celle de Valère Bolduc.

l'entretien de son curé.

Le 27 novembre 1833, monseigneur Joseph Signay informait monsieur Dufresne qu'il avait chargé l'abbé Ferdinand Gauvreau de desservir conjointement les paroisses de Saint-Sylvestre et de Saint-Gilles et que par conséquent, il était à l'avenir déchargé du soin spirituel de ces paroisses. Il était plus facile de faire des promesses que de les tenir. Les colons de Saint-Gilles, sans manquer de générosité et de bonne volonté, manquaient souvent de numéraire et trouvèrent des excuses pour ne pas respecter leurs engagements.

En 1834, et les années suivantes, monseigneur Signay dut les menacer à plusieurs reprises de leur enlever leur curé s'ils persistaient à ne pas verser le soutien promis. Ce devoir, doublement sacré de payer dîme et capitation, était mal compris et donna beaucoup d'ennuis aux curés de Saint-Gilles et Saint-Sylvestre et a pu être la cause du court séjour de plusieurs, à n'en pas douter.

Monsieur Gauvreau devait en plus desservir les cantons de Leeds, d'Halifax, d'Inverness, de New Ireland et

de Nelson ouverts depuis peu à la colonisation.

L'érection de Saint-Gilles et de



Premier presbytère construit en 1842. De g. à d., Georges Bolduc, Anne-Marie Montminy et Valère Bolduc, vers le milieu des années 1920.

Saint-Sylvestre avait été l'œuvre du dévouement de l'abbé Michel Dufresne au cours de dix années bien remplies.

L'érection civile eut lieu en 1835 pour les deux premières paroisses de la Seigneurie de Saint-Gilles.

En 1836 eut lieu la première visite pastorale de l'évêque dans ce coin du diocèse. Monseigneur Joseph Signay vint à Saint-Gilles les 18 et 19 juillet. Ce fut une grande fête pour les catholiques qui accueillaient leur pasteur pour la première fois. En ce temps-là, l'arrivée de l'évêque était saluée de nombreux coups de fusils par une troupe de cavaliers. Des arches tapissées de sapin se dressaient sur son passage et la joie se manifestait bruyamment.

Le premier curé de Saint-Gilles fut le révérend Antoine Lebel. Il avait fallu bien des démarches pour obtenir un prêtre à Saint-Gilles. La construction du premier presbytère, en 1842, aida à la nomination d'un prêtre résidant. En 1843, le deuxième dimanche d'octobre, les paroissiens accueillirent leur premier pasteur.



L'ABBÉ MICHEL DUFRESNE

L'abbé Michel Dufresne fut le premier missionnaire fondateur, de 1828 à 1838. Né à Montréal le 30 septembre 1790, il était le fils de Louis Dufresne et de Marie Arbour. Il fut ordonné prêtre le 9 octobre 1814, puis nommé vicaire à la cathédrale de Québec en 1819. Curé à Sainte-Foy en 1822, curé à Saint-Nicholas de Lévis, d'où il desservait Saint-Sylvestre (1824-1828) tout en faisant la mission de Saint-Gilles et celle de Saint-Jean-Chrysostôme. Il fut curé à Saint-Gervais de Bellechasse; il se noya le 27 avril 1843, pendant la Semaine Sainte, en allant porter le Saint-Viatique à un mourant, dans les limites des paroisses de Saint-Raphaël et Saint-Gervais.

La rivière à cet endroit débordait. Alors qu'il s'apprêtait à traverser le pont, il fut emporté par le courant et fut englouti dans les glaces et le rapide. Le cheval et son conducteur s'en tirèrent sans trop de peine, tandis que le curé Dufresne disparaissait dans l'abîme. Son corps fut retrouvé et il fut inhumé à Saint-Gervais, dans l'église du lieu. Ses restes furent relevés de cette église incendiée le 15 mai 1872 et replacés en la nouvelle, qui est l'église actuelle. À cette occasion, on ouvrit son cercueil et son corps apparut intact depuis les 29 années de la mort de ce saint prêtre. Un monument fut élevé à sa mémoire à l'endroit de la tragédie, et on peut encore l'admirer aujourd'hui.

L'ABBÉ ÉTIENNE BAILLARGEON

L'abbé Étienne Baillargeon fut le second missionnaire à Saint-Gilles de 1838 à 1843. Originaire de Cap Saint-Ignace, où il naquit le 8 décembre 1807, il était le fils de François Baillargeon et de Marie-Louise Langlois. Il fut vicaire à la paroisse Saint-Roch de Québec, de 1834 à 1836, puis curé à Saint-Nicholas, de 1838 à 1870, d'où il fit la mission de Saint-Gilles.

L'abbé Baillargeon laissa son prénom à l'honneur de la nouvelle mission de Saint-Étienne-de-Lauzon, détachée de Saint-Nicholas en 1858.

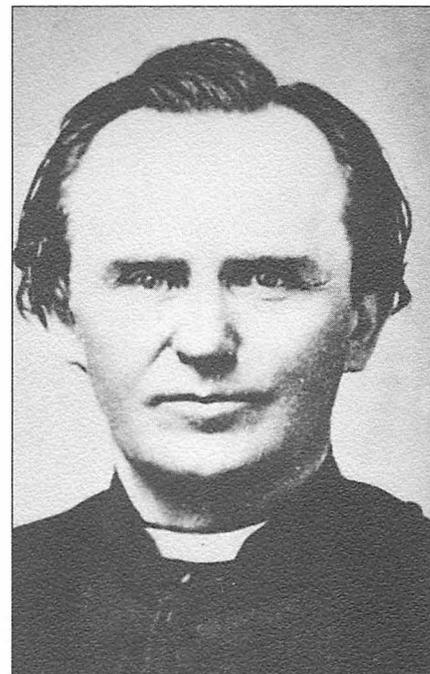
Il était le frère de monseigneur

Charles-François Baillargeon, ancien évêque de Québec, lequel vécut de 1798 à 1870. Il fut vicaire à Cap-Santé en 1834, curé de Les Éboulements de 1836 à 1838. Il décéda à sa cure à Saint-Nicholas le 25 avril 1870.

LE RÉVÉREND ANTOINE LEBEL

Né à Saint-Louis de Kamouraska en 1816, prêtre en 1839, monsieur Lebel avait été vicaire à Sainte-Anne de Yamachiche avant d'être nommé à Saint-Gilles.

Pour un prêtre habitué de vivre dans les anciennes paroisses, devenir curé de la jeune paroisse de Saint-Gilles et desservant des cantons du sud, dut être une assez pénible transition. Les édifices paroissiaux étaient convenables et assez neufs; toutefois, cette population catholique vivait dans le voisinage de familles protestantes et l'absence de ressources, d'écoles, etc., pouvait être autant de facteurs propres à démoraliser l'ardeur d'un jeune prêtre. Malgré tout, les trois années du ministère de l'abbé Lebel furent appréciées de ses paroissiens. À son départ en 1845, ils firent vainement requête pour le garder au milieu d'eux.



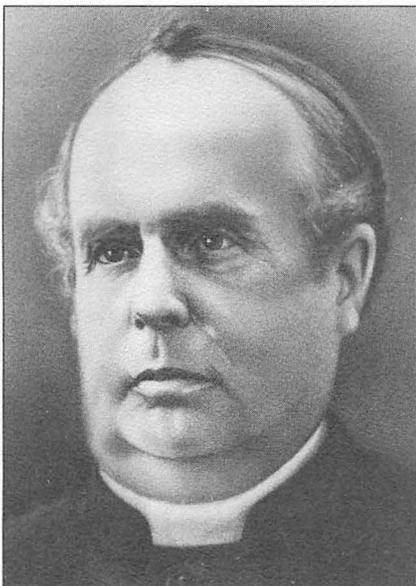
Révérend Antoine Lebel



Le révérend Lebel fut par la suite curé à Sainte-Claire en 1846, missionnaire à Chicago, curé de Kalamagoo. Il décéda en 1871. (M^{re} Tanguay).

LE RÉVÉREND PIERRE PATRY

L'abbé Pierre Patry, né à Québec en 1815, ordonné en 1840, vicaire à Saint-Roch de Québec, accepta la cure de Saint-Gilles en 1845. Il y trouva les mêmes conditions que son prédécesseur et il demanda son rappel puisqu'il devint curé à Saint-Stanislas en 1846. L'engagement d'un instituteur protestant lui fut reproché par ses paroissiens



Révérend Pierre Patry

irlandais. Seize d'entre eux portèrent plainte à l'évêque à ce sujet. Le curé Patry se plaint du grand nombre de ses paroissiens qui ne payaient pas leur dîme et supplément. Il fut alors question de poursuites à ce sujet. Il fut aussi curé à Saint-Pascal. Il mourut en 1883. (M^{re} Tanguay).

L'ABBÉ LOUIS-ADOLPHE DUPUIS

Né à Maskinongé en 1823, il fut ordonné en 1845. Comme ses prédécesseurs, il eut à desservir les cantons d'Halifax, Wolfstown, Nelson, etc. Son ministère fut aussi de courte durée à Saint-Gilles. Le 16 novembre 1846 eut lieu la bénédiction du cimetière de



Abbé Louis-Adolphe Dupuis

Saint-Gilles, permission accordée le 22 septembre 1846. Il s'agit du premier cimetière catholique de Saint-Gilles, où se trouve actuellement la sacristie. Il était placé en arrière de l'église du temps.

Un an à peine écoulé, il était nommé curé à Sainte-Hélène et Saint-Alexandre, puis curé à Sainte-Anne-de-la-Pérade.



Abbé Francis McDonnell

L'ABBÉ FRANCIS MCDONNELL

Natif de Dingle, en Irlande, en 1817, il fut ordonné en 1846. Il avait été vicaire un an à Sherbrooke. Il arriva en 1847 à Saint-Gilles. Les détails de son administration sont rares. En 1852, monsieur McDonnell quitta Saint-Gilles pour Lotbinière où il fut quelque temps vicaire ou desservant. Il devint par la suite le premier curé de Leeds en 1855, de Valcartier en 1858, de Saint-Féréol en 1862, curé aux États-Unis en 1861 et à la Baie des Chaleurs en 1871. Il se retira à Saint-Joseph de Lévis en 1880. (M^{re} Tanguay.)

LE RÉVÉREND ÉTIENNE CHARTIER

Sous le choeur de l'église actuelle de Saint-Gilles, plus exactement sous le maître-autel, repose le corps de monsieur le curé Étienne Chartier, cinquième curé de Saint-Gilles de 1852 à 1853.

L'abbé Étienne Chartier naquit à Saint-Pierre de Montmagny le 26 décembre 1798. Fils de Jean-Baptiste Chartier et de Geneviève Picard dit Destroismaisons.

En septembre 1811, il entre au Séminaire de Québec en cinquième année. Il y termine son cours classique au printemps de 1818. Il opte pour la carrière d'avocat, fait son droit et sa cléricature à Montréal et est admis au barreau le 21 janvier 1824.

Il ouvrit une école où il enseigna avec succès le français, l'anglais et le latin, à l'Assomption.

À l'automne de 1825, il demande et obtient son entrée dans l'état ecclésiastique. Son curé le reçoit dans son presbytère et il lui enseigne la théologie pendant qu'il continue d'enseigner. Il est tonsuré par monseigneur Lartigue le 25 décembre 1825. Il vient ensuite à Québec compléter sa théologie au cours de 1827 et 1828. Suivant l'usage, il est maître des élèves au Petit Séminaire de Québec. Il est ordonné prêtre le 28 décembre 1828 par monseigneur Panet et est nommé vicaire à Saint-Gervais de Bellechasse.

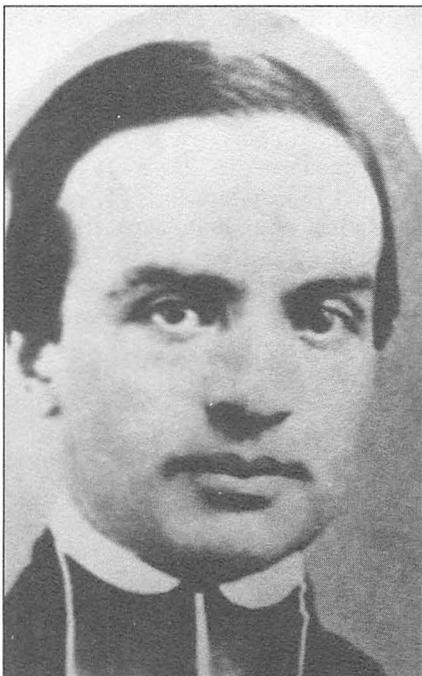
Son passé d'éducateur lui vaut d'être choisi par ses supérieurs comme

premier directeur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au cours de l'été de 1829.

C'est alors qu'il occupe cette fonction qu'il commence à beaucoup faire parler de lui. Nous avons réservé un chapitre un peu plus loin dans ce livre afin de raconter plus en détails son histoire.

Vers la fin de sa vie, il arrive d'Arichat, au Cap-Breton, Nouvelle-Écosse, lorsqu'il est nommé curé à Saint-Gilles en octobre 1852.

À cette époque, Saint-Gilles compte environ 1 050 âmes, Saint-Narcisse et Saint-Agapit compris, réparties dans 173 familles et 155 maisons, selon le recensement de 1851. Il y avait 900 catholiques et 150 protestants.



Révérend Étienne Chartier

L'abbé Chartier se rend compte sans tarder du manque d'instruction de ses paroissiens. Vers 1815, le géographe Bouchette signale deux écoles à Saint-Gilles, mais il ajoute qu'aucune n'est en fonction faute d'argent. La Loi de 1846 rendait l'instruction obligatoire avec contribution des parents en espèces sonnantes.

En 1852, selon le premier cahier aux archives de la Commission scolaire de Saint-Gilles, un octroi de 125 \$ avait été envoyé par le gouvernement.

Par un ordre en conseil du 3 décembre 1852, le gouverneur général nommait le révérend Chartier, messieurs Narcisse Dionne, Thomas Têtu, Flavien Demers, Charles Timony, commissaires d'école pour la municipalité de Saint-Gilles. Le 12 du même mois, l'abbé Chartier est élu président et monsieur Georges E. Côté, secrétaire.

Comme dans les autres endroits où il est passé, l'abbé Chartier s'occupe activement de l'éducation. Le docteur Meilleur, premier surintendant de l'Instruction publique, lui rend ce témoignage qu'il est avec l'abbé Dufresne de Saint-Nicholas, parmi ceux qui ont fait le plus pour la cause de l'éducation dans la province.

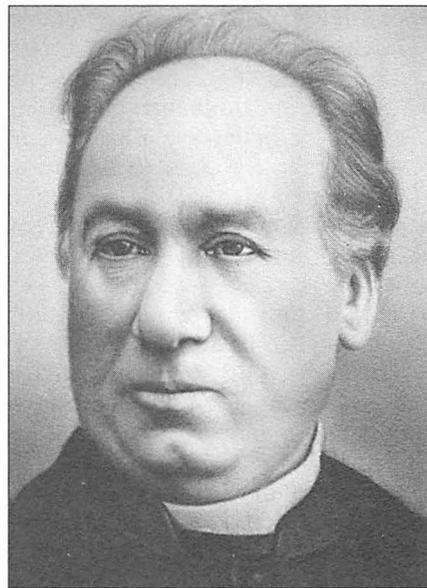
À la fin de mai 1853, huit mois à peine après son arrivée à Saint-Gilles, il est atteint gravement par une maladie qui l'oblige à se retirer à l'Hôpital Général de Québec où il meurt le 6 juillet 1853 à l'âge de 54 ans.

Sa dépouille mortelle ramenée à Saint-Gilles, ses paroissiens lui font des obsèques convenables. Son ami d'autrefois et collègue dans l'enseignement au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le curé John O'Grady de Saint-Sylvestre officie. Sa sœur Émérentienne Chartier (Mme Antoine Talbot) et son neveu Jérémie Desroy signent aux registres.

L'ABBÉ WILLIAM RICHARDSON

Après le décès du révérend Étienne Chartier, la cure de Saint-Gilles fut administrée temporairement par l'abbé J.-M. Campbell jusqu'au 17 juillet 1853.

Le 18 juillet 1853, l'abbé William Richardson était nommé curé en titre. Né à Québec en 1813, ordonné en 1850, il avait 40 ans. Au physique, son portrait nous le montre haut en couleur, robuste, gras et fort. Il avait l'étoffe d'un meneur et l'activité d'un sanguin. Il se concilia le respect de la plupart de ses paroissiens et les



Abbé William Richardson

Irlandais durent se réjouir de sa nomination.

Il constata aussitôt les grands besoins de sa paroisse et ceux des cantons voisins qu'il devait desservir. À Saint-Gilles, l'église manquait d'ornements, les dépendances étaient délabrées et ses paroissiens pauvres pour la plupart.

Au mois d'octobre, il convoque une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux.

Sont présents à cette assemblée, messieurs les marguilliers du banc : Narcisse Dionne, Charles Guérard, Clément Demers et les anciens : J.-B. Laporte, J.-B. Wagner, Charles Timony, Alexis Demers, Jos Taylor, J.-B. Caux, Damase Demers, J.-B. Derouin, Flavien Demers, Hugh Gorman, Thomas Têtu, Alexis Côté, Jos. Boyle et Pierre Marcoux.

L'assemblée autorise monsieur le curé à solliciter de l'Ordinaire la permission d'emprunter 600 \$ pour les réparations urgentes à faire aux dépendances de la fabrique, avant la venue du mauvais temps. L'érection d'une salle paroissiale est aussi décidée. L'abbé Richardson se plaint du mauvais état de la couverture du presbytère, dont les planchers se recouvrent d'eau à chaque averse et aussi de



l'état pitoyable de la grange-étable. L'ornementation de l'église est aussi discutée et la suggestion du curé de suspendre un tableau représentant Saint-Gilles au-dessus du maître-autel est acceptée. Le peintre Légaré de Québec peignit ce tableau pour la somme de 80 \$ payable en 7 ou 10 ans. La fabrique le paya en deux versements: 12 \$ en 1855 et la balance en 1858. L'artiste représente à l'entrée d'une grotte, le moine Gilles alors disciple de Saint-Césaire à Arles, vivant dans le désert avec pour toute nourriture que des racines et le lait d'une biche.

Nous avons là l'origine de ce tableau âgé de 150 ans.

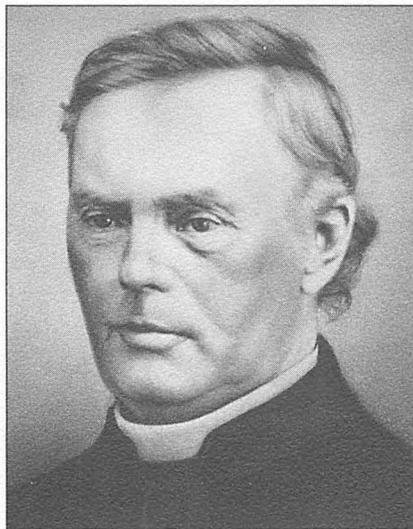
Le 1^{er} novembre 1853 fut établie à Saint-Gilles, la Société du Chemin de la Croix. La construction de la sacristie fut aussi décidée. Deux ans plus tard, le curé persuada ses paroissiens et le Conseil Municipal de défendre la vente au détail des boissons enivrantes dans Saint-Gilles. C'était au temps où les abbés Mailloux et Quertier faisaient campagne pour la croisade de tempérance avec la croix noire pour emblème.

Avant de laisser Saint-Gilles pour devenir curé fondateur de Sainte-Agathe, monsieur Richardson fit faire l'estimé des propriétés de la fabrique par monsieur Sifroy Lafleur. Ce dernier évalua l'église à 2200 \$ y compris tableaux, tabernacle, orgue; la sacristie à 600 \$, et le presbytère à 1400 \$, ce qui formait un total de 4200 \$. Ces propriétés furent assurées dans l'assurance des fabriques pour la somme de 2800 \$. L'abbé Richardson dut faire plusieurs démarches aussi pour l'organisation de la desserte de Saint-Agapit.

Curé à Sainte-Agathe de 1858 à 1867, il fut nommé à Saint-Malachie d'où il revient à Saint-Gilles dans les temps difficiles (voir biographie plus loin). (Cf. La Famille Demers par l'abbé Demers).

LE RÉVÉREND JOHN CAUFIELD O'GRADY

L'abbé John Caufield O'Grady



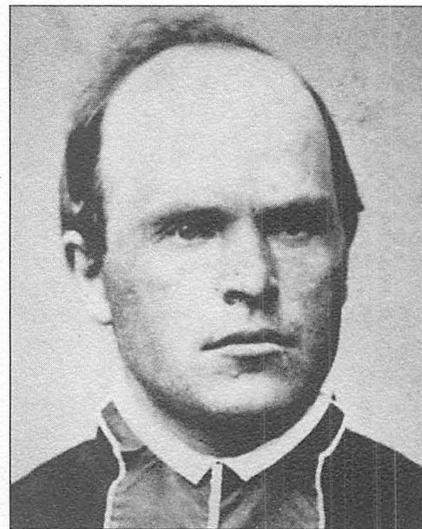
Révérend John Caufield O'Grady

succède à monsieur Richardson. Ce n'est pas un inconnu puisqu'il a été curé de la paroisse de Saint-Sylvestre. Les besoins de son ministère et ceux de l'amitié l'ont déjà mis en contact avec les habitants de Saint-Gilles en 1858, et auparavant en 1853, lorsqu'il avait chanté le service de l'abbé Étienne Chartier. De retour de Portland, il accepte temporairement la cure de Saint-Gilles où il ne reste qu'environ un an.

L'ABBÉ WILLIAM DUNN

Son successeur est l'abbé William Dunn. Né à Kilkenny, en Irlande, ordonné à Québec en 1836, il a été vicaire à Québec, curé à Percé, à Frampton en 1849 et à Sainte-Catherine. Il suit l'exemple de son prédécesseur et ne demeure qu'une année à Saint-Gilles. Il demande son changement à la suite, croyons-nous, des difficultés qu'il a à se faire payer la dîme. De plus, le règlement prohibant la vente des spiritueux étant annulé peu après le départ de l'abbé Richardson, et une requête protestant contre cette annulation restant inutile, il se peut que le nouveau curé en éprouve quelque dépit.

C'est pendant son court pastorat que se place l'érection de la chapelle de Saint-Agapit desservant les rangs voisins. Déjà les gens de ces



Abbé William Dunn

rangs songeaient à se faire ériger en paroisse distincte.

L'ABBÉ JOSEPH DION

Le neuvième curé est un Canadien-Français: l'abbé Joseph Dion. Natif de Saint-François, Île d'Orléans, le 4 juillet 1833, prêtre en 1859, vicaire à la Malbaie et à Montmagny, il a un an d'expérience à son arrivée à Saint-Gilles en 1860. Ses principaux travaux sont l'aménagement d'un cimetière en 1864 (cimetière actuel). Dans ce but, la fabrique attribue un lopin de terre à l'ouest de l'église. Monsieur Dion



Abbé Joseph Dion

s'occupa encore de la reconstruction du presbytère. Les marguilliers adoptent une résolution à cet effet le 3 mai 1863 et le 24 octobre 1864. L'édifice érigé par la Société F.H. Berlinguet est accepté. En janvier 1865, on l'évalue à 2400 \$.

La fabrique acquiert aussi un terrain adjacent, au nord de l'église, de ½ arpent par deux de Michel Parent en avril 1864. Le vieux presbytère fut vendu (ancienne maison de monsieur Valère Bolduc) pour la somme de 12 \$.

On prolongea le terrain nouvellement acquis jusqu'aux limites du cimetière. À mesure que se développent les rangs éloignés, le dessein des habitants de ces rangs de s'ériger en paroisse distincte, augmente. C'est ainsi que dès 1855, des terres nouvellement concédées des rangs Sainte-Marie et du bas de la rivière Noire, sont adjointes à la paroisse Saint-Gilles et que des requêtes, demandant la séparation, sont faites dès 1863. De leur côté, les habitants des rangs de Saint-Thomas, Saint-Noël et Fiddler Green (dans Saint-Narcisse aujourd'hui) trouvent onéreux de parcourir la distance de près de trois lieues qui les sépare de l'église de Saint-Gilles et prévoyant les réparations importantes qu'il y aura bientôt à faire, agitent à leur tour la question de la séparation. Ils sont renforcés dans cette idée par les habitants des rangs de Saint-Bernard, Iberville, Saint-Aimé et Saint-Louis, qui se trouvent eux aussi très éloignés de leur église et parlent de s'adjoindre aux premiers pour former une nouvelle paroisse. En 1863 également, ils demandent leur annexion à Saint-Gilles. Monsieur le curé Dion ne manque donc pas de soucis et de travail. Les archives de l'Archevêché de son temps contiennent plusieurs rapports très intéressants.

Il ne faudrait pas insister sur l'appréciation peu charitable qu'il porte sur la ferveur de ses paroissiens qu'il accuse pour un bon nombre de négliger leur devoir pascal.

Il y a trois écoles en opération et deux institutrices reçoivent un salaire de 100 \$ et l'autre de 112 \$. Le revenu

Le rapport de 1863 montre qu'à Saint-Gilles, il y a 194 familles et 1256 âmes réparties comme suit

Protestants	18 familles – 102 âmes
Catholiques	176 familles – 1 154 âmes
Irlandais	35 familles – 220 âmes
Canadiens-Français	141 familles – 934 âmes
Communians	790
Non-communians	364

de la fabrique est de 320 \$ et elle a 200 \$ de dettes. Il note aussi qu'il y a à Saint-Gilles six tavernes, dont trois sont tenues par des catholiques. Les désordres dominants sont l'ivrognerie, les raffles, les danses et les « bee ».

En 1865, il devient curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Émmélie. Il est desservant de Saint-Arsène en 1871 puis en 1882, il est nommé procureur du Séminaire de Chicoutimi. Il était professeur d'Écriture Sainte dans cette institution en 1844. Retiré à l'Hôtel-Dieu de Québec, il meurt le 17 octobre 1908 à l'âge de 75 ans et 3 mois et est inhumé dans sa paroisse natale.

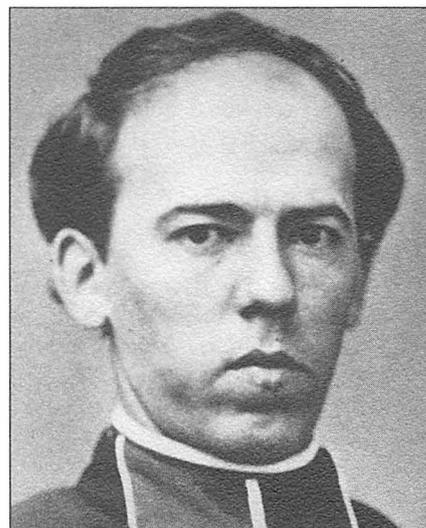
L'ABBÉ FÉLIX GAUTHIER

Le dixième curé de Saint-Gilles est l'abbé Félix Gauthier (1865 à 1868). Né à Québec en 1836, ordonné à Rome en 1860, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, missionnaire à Sainte-Marie et Sainte-Anne des Illinois avant sa nomination à Saint-Gilles.

Peu après son arrivée, il termine les travaux à l'intérieur du presbytère. Monsieur Sifroy Lafleur est le soumissionnaire pour 193,43 \$. Ces dépenses pour la construction et le parachèvement du presbytère ont endetté sérieusement la fabrique et l'évêque à sa visite de 1867 le fait remarquer aux marguilliers et paroissiens. Malgré cela, l'année suivante, en août 1868, la fabrique décide d'acheter une cloche de 400 livres, de fabrication anglaise, au coût de 70,56 \$, pour remplacer la première qui a fait son temps ou est jugée trop petite. Et c'est ainsi que la première cloche prend une destination

inconnue. La nouvelle cloche de 1868 fait entendre ses appels argentins à la prière pendant près de 60 ans. En 1927, elle fit place à son tour à un carillon moderne, jusqu'au jour où elle fut vendue et livrée à une autre paroisse.

L'événement principal du temps de



Abbé Félix Gauthier

l'administration par monsieur Gauthier est l'érection canonique de la paroisse de Saint-Agapit le 18 février 1867. Cette mutilation enlève à Saint-Gilles les deux concessions de la rivière Noire, le rang Sainte-Marie, le grand rang et la concession Davidson qui longe la voie ferrée du Grand-Tronc. C'est une saignée anémiant qui s'impose, il est vrai, mais qui n'est que le prélude à d'autres amputations qui vont lui enlever son importance première et mettre sa vie en danger.





Deuxième presbytère construit en 1864. Il fut déménagé et appartient aujourd'hui à René Demers (Restaurant chez Punch +).

Les exigences des habitants établis à l'extrémité sud et sud-est ont commencé à faire jour au temps de monsieur Dion. Elles deviennent plus fortes du temps de monsieur Gauthier. Le sud du chemin de Craig désire être annexé à Saint-Patrice, dont on entrevoit la fondation prochaine. Les rangs Saint-Thomas, Sainte-Anne, Saint-Noël et les concessions de Saint-Bernard s'agitent pour obtenir une église. Ils voient venir le temps où ils seront assez nombreux pour être érigés en paroisse. La construction du presbytère a grevé lourdement leurs finances et avant que ne se fasse la reconstruction d'une nouvelle église à Saint-Gilles, ces gens éloignés veulent qu'il soit fait quelque chose pour eux.

La construction d'une chapelle-succursale dans le rang Saint-Thomas est considérée au cas où les autorités religieuses ne leur accorderaient pas la séparation demandée. C'est probablement à cause des divisions et des difficultés que cause le règlement de cette question que l'abbé Gauthier souhaite aller exercer son ministère ailleurs. Il quitte Saint-Gilles à l'automne 1868 pour devenir missionnaire dans le

diocèse de Sandwich. (M^{re} Tanguay). Il décéda à Détroit le 4 avril 1894.

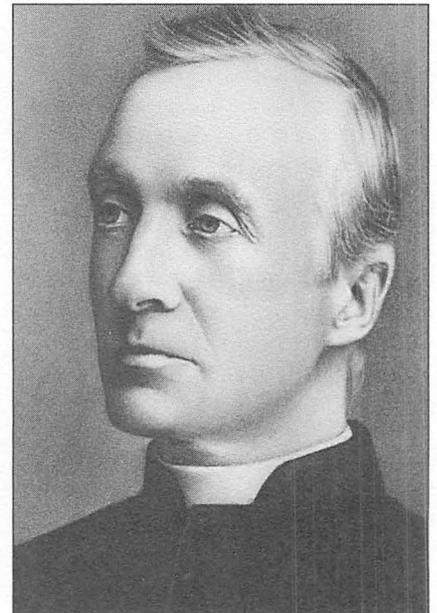
L'ABBÉ BERNARD BERNIER

Le onzième curé est né à Cap Saint-Ignace en 1839, prêtre en 1866 et vicaire à Saint-Jean, Île d'Orléans. Il arrive à Saint-Gilles en 1868 après une courte expérience dans le ministère des âmes. Il constate que l'église et la grange du curé sont dans un état lamentable. Il demande aux marguilliers d'y faire les réparations urgentes. Ces derniers temporisent à cause de leur position difficile. S'ils décident de faire les réparations demandées, les habitants des rangs vont sans doute saisir cette occasion pour demander leur séparation, ce qui diminuera encore le nombre des paroissiens et des payeurs. La fabrique doit payer les dettes causées par la construction du presbytère. Il y a aussi plusieurs familles de religion protestante. Autant de raisons de temporiser. Il n'y a pas d'argent pour les écoles depuis 1866 et les taxes municipales sont un cauchemar. Comment s'entendre pour les travaux demandés?

En 1870, il n'y a rien de fait. Le

curé Bernier cherche une solution à ces problèmes ; il consulte, observe, médite et prie.

Il en vient à la conclusion que les grandes difficultés proviennent du manque de coopération entre les races et qu'une paroisse composée de protestants, d'Irlandais catholiques et de Canadiens sera toujours impossible à administrer. Le conseil municipal est, dit-il, régi par les protestants, les écoles sont fermées surtout à cause de la question des langues et la plus grande division règne dans tous les domaines. « Il ne se passe pas de mois, écrit-il, sans qu'il n'y ait des injustices criantes de commises », et il raconte la formation d'un conseil où les Canadiens se sont bien promis de prendre le pouvoir, mais où trois seulement se sont présentés au jour fixé, dont un n'a pas droit de vote, pendant que les protestants et les Irlandais y sont en foule. Ces Canadiens peuvent demander un poll, mais ils n'osent pas, craignant de voir descendre les Irlandais protestants et catholiques de Sainte-Agathe, Leeds, Inverness et Saint-Patrice, armés de bâtons pour faire la ronde pendant deux jours autour du poll, comme cela s'est déjà produit. (Lettre du 27 janvier 1870).



Abbé Bernard Bernier

La conclusion qui s'impose à l'esprit de l'abbé Bernier, c'est qu'il vaut mieux organiser une nouvelle paroisse dans le sud; et ce qui restera du grand rang de Saint-Gilles, le chemin de Craig, devra être annexé aux paroisses voisines.

À la fin de mars 1869, monsieur Bernier s'informe à monsieur le grand vicaire Casault des procédés à suivre pour obtenir le démembrement des villages éloignés de Saint-Gilles qui désirent former une nouvelle paroisse. Celui-ci répond que la loi ne permet pas le démembrement d'une paroisse endettée par répartition, aussi longtemps que cette dette ne sera pas payée. Il conseille cependant de faire requête au nom des francs-tenanciers de cette partie de Saint-Gilles, Saint-Étienne, Saint-Bernard avec un plan bien clair l'accompagnant. L'arpenteur Gamache, chargé de préparer un plan en avril 1869, trouve une superficie de près de 21 milles carrés aux territoires à démembrer. Le plan est expédié à L'Archevêché avec une requête de 127 noms de francs-tenanciers. Tout semblait marcher rondement quand le grand vicaire Casault fit savoir à monsieur Bernier, le 17 janvier 1870, qu'il en venait à la conclusion que cette nouvelle paroisse ne pouvait être érigée immédiatement.

Que s'est-il passé? Les paroissiens de Saint-Gilles ne sont pas restés inactifs devant cette menace de démembrement. Ils présentent une contre-requête portant 94 noms, tandis que l'autre requête est réduite à 65, plusieurs étant raturés. Apparemment, la majorité s'oppose au démembrement de ces rangs. Les autorités croient plus sage de laisser subsister l'ancienne paroisse par considération pour les droits acquis de la majorité de la partie opposante. On ajoutait: « Quand il sera question de bâtir une nouvelle église à Saint-Gilles, si la majorité demande qu'elle soit construite dans le rang Saint-Thomas, la difficulté sera réglée sans les complications redoutées. » « La Fabrique Saint-Gilles passera alors, avec ce qui lui appartient, à la nouvelle

église et la minorité, se croyant lésée, pourra demander d'aller ailleurs où elle croira avoir un accès plus facile. »

Monsieur Casault reconnaît toutefois qu'une belle occasion d'annexer les rangs de Saint-Bernard va être perdue. En somme, on ne sait comment répondre aux besoins divergents des deux paroisses.

Le 27 janvier 1870, monsieur Bernier soumet sa fameuse lettre-mémoire où il fait état de tous les griefs amassés contre l'organisation paroissiale de Saint-Gilles. Il dit: « Les signataires de la nouvelle paroisse ne veulent pas détruire Saint-Gilles. Ils demandent d'être érigés en paroisse maintenant, tout en continuant de faire partie de Saint-Gilles pendant encore trois ou quatre ans, afin d'avoir le temps de construire une église et des dépendances. Il ne faut pas parler maintenant du partage de Saint-Gilles, ce serait un brandon de discorde. »

La manière de voir de l'abbé Bernier peut paraître ambiguë. Il travaille pour obtenir l'érection d'une paroisse distincte, il conseille de ne pas parler de séparation, il demande s'il doit s'occuper à reconstruire les édifices de Saint-Gilles ou attendre qu'ils tombent en ruines. Quant à lui, il vaut mieux temporiser. « Dans quatre ou cinq ans, ce ne sera pas plus compliqué qu'aujourd'hui pour démembrer Saint-Gilles. Si les habitants qui restent désirent aller ailleurs, il restera à placer le Bras, les entourages de l'église actuelle et le bas du chemin de Craig. »

En juin 1870, les futurs paroissiens de Saint-Narcisse présentent une nouvelle requête. Monseigneur Baillargeon agréa cette requête en leur laissant entendre que leur nouvelle église sera une succursale desservie par le curé de Saint-Gilles et que les rangs de Saint-Bernard ne seront pas annexés à Saint-Gilles. Après de nouvelles représentations de l'abbé Bernier sur l'importance d'annexer ces rangs de Saint-Bernard pour assurer la viabilité de la nouvelle paroisse, monseigneur Baillargeon fit aviser les habitants de ces concessions de se hâter de demander leur annexion à Saint-Gilles,

avant que la répartition de la nouvelle église de pierre de Saint-Bernard ne soit homologuée. Les procédures vont bon train puisque le 21 juillet et le 8 août, monseigneur décrète l'annexion ecclésiastique de ces rangs, et le 14 et 21 août, les avis pour les changements civils de ces rangs sont promulgués à leur tour.

Le 13 octobre 1870 survint le décès de monseigneur Baillargeon. (Rome ignorant son décès, le nommait Archevêque le 24 décembre suivant). Son successeur, monseigneur Taschereau, fut sacré le 19 mars 1871.

Par intérim, le grand vicaire Casault avait donné comme patron de la nouvelle paroisse: Saint-Narcisse, martyr, dont la fête se célèbre le 2 janvier.

À Saint-Narcisse, on bat le fer pendant qu'il est chaud. Le 11 décembre, les syndics sont élus. Au cours de l'hiver de 1871, on équarrit la charpente de l'église et le 16 avril, les francs-tenanciers autorisent un emprunt.

Le 27 février 1872, on fait requête pour l'obtention de l'érection canonique de Saint-Narcisse. Le 4 avril et le 16 mai, l'érection canonique est chose accomplie. Elle est publiée le 26 mai et le 2 juin à Saint-Gilles. L'érection civile est proclamée le 10 octobre 1872.

Dès octobre 1873, l'abbé Bernier fait la demande pour un prêtre résidant à Saint-Narcisse afin de ne pas décevoir les paroissiens. Il s'était établi à Saint-Narcisse le 1^{er} octobre 1873, ce qui avait déplu aux paroissiens de Saint-Gilles. Le 24 décembre 1873, il est nommé curé de Saint-Narcisse et de Saint-Gilles. Il fait des démarches dès le début pour obtenir un bureau de poste.

En 1877, l'abbé Bernier quittait Saint-Narcisse pour Saint-Georges de Beauce qu'il administra jusqu'en 1890. De cette date à 1902, il fut aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur à Québec. De là, il se rendit à Notre-Dame de Fall River. Il revint mourir à Cap Saint-Ignace le 13 avril 1921, âgé de 81 ans. Il y laisse un souvenir mémorable.



LE DÉMEMBREMENT DE LA PAROISSE DE SAINT-GILLES

Après la lecture de la lettre pastorale du 8 septembre 1873 annonçant le départ de leur curé pour la nouvelle paroisse de Saint-Narcisse, il régnait un grand malaise à Saint-Gilles.

Monseigneur faisait part aux paroissiens de son désir d'envoyer leur pasteur à Saint-Narcisse. Les offices paroissiaux alternaient entre les deux paroisses. La publication des bans faite dans l'une des églises valait pour l'autre. Invitation et exhortation sont faites aux fidèles de se déplacer pour assister aux offices de la chapelle voisine, avec l'obligation de continuer à payer la dîme.

C'est une sensible humiliation, pour les paroissiens, que de revenir aux jours de 1830 et de ne plus avoir de prêtre résidant. Ils ont vu la paroisse grignotée, démembrée peu à peu en faveur des paroisses-filles : Saint-Agapit, Saint-Patrice, Saint-Narcisse et maintenant le spectre de la mort de leur paroisse qu'ils ont bien entrevu, leur apparaît dans toute son horreur. Ils s'organisent pour l'éloigner à jamais si possible.

C'est à partir de ce moment que nous voyons le conseil municipal s'objecter à toute ouverture ou amélioration de routes pouvant faciliter les communications entre les paroisses voisines. C'est ainsi que l'on proteste contre le chemin proposé par le gouvernement, qui doit s'ouvrir entre Saint-Narcisse et Saint-Lambert, entre le Bras et le rang Fraser, contre le chemin de raccourci menant à la station de Saint-Agapit.

On avait représenté que la paroisse était trop pauvre pour subvenir aux frais d'entretien de son curé et à ceux de la reconstruction de ses édifices paroissiaux. Monsieur Narcisse Dionne, riche marchand du bas de la paroisse, va à l'archevêché et propose à l'évêque de souscrire un montant imposant pour l'entretien du curé.

Une lettre de monseigneur Taschereau au curé Bernier (25 octobre 1873) raconte que ce dernier a coupé court à cette offre en lui disant : « Je vous

donnerai un curé quand il m'en tombera un tout fait du Ciel. *Nemo dat quod non habet.* » Quand cela arrivera, le nouveau régime aura été implanté et la paroisse de Saint-Gilles aura probablement mis en pratique la règle de grammaire : « *Alii aliis delapsi sunt.* »

La décision de monseigneur Taschereau d'anéantir Saint-Gilles semble bien ancrée. À monsieur Bernier qui lui demande son opinion sur le démembrement de l'Embarras en septembre 1873 il dit : « Je ne voudrais pas paraître trop empressé à adopter une mesure qui froissera nécessairement ceux qui tiennent à conserver l'existence de Saint-Gilles. » Et le 30 décembre 1874 : « Je ne puis, après réflexion, encourager les paroissiens de Saint-Gilles à bâtir grange pour l'usage d'un prêtre résidant au milieu d'eux. Ces braves gens doivent se résigner à être desservis par le curé de Saint-Narcisse ou même qu'ils s'adjoi-

gnent les uns à Saint-Agapit, les autres à Saint-Patrice, tel que je l'ai conseillé à ma visite. Un ou l'autre, de suite ce sera le mieux. Il me répugne d'entretenir de fausses espérances. »

L'annexion de l'Embarras à la paroisse de Saint-Patrice avait fait le sujet d'un décret lu au prône du 26 avril 1874. Les paroissiens, par l'intermédiaire de l'avocat Malouin, protestent que ce décret n'a été lu qu'une seule fois et qu'il est nul de ce fait. Le 20 janvier 1875, l'abbé Bernier produisit un affidavit attestant qu'il a lu le décret deux fois dans les deux églises deux dimanches consécutifs, le 19 et 26 avril.

En riposte, neuf citoyens des plus honorables de Saint-Gilles produisent à leur tour, le 28 janvier, un affidavit attestant que le décret n'a pu être lu deux dimanches de suite pour la raison que le 19 avril, il n'y a pas eu de service religieux dans la chapelle de

Voici le libellé intégral de ce décret

« *St-Gilles*

Décret pour anéantir la paroisse de S. Gilles, 20 Mars 1876 »

« *ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEREAU,*

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

À Nos Très Chers Frères les Fidèles de la paroisse de S. Gilles de Beauvillage, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Lors de notre visite de votre paroisse, en 1871, nous vous avons fait entendre que le temps n'était pas éloigné où l'on cesserait de faire l'office public dans votre église, et qu'alors vous seriez attachés aux paroisses les plus voisines, pour l'accomplissement de vos devoirs religieux. En effet, le peu de population de votre paroisse insuffisant pour occuper un prêtre résidant, la difficulté de vous faire desservir par un prêtre déjà chargé d'une autre paroisse, puis la facilité pour le plus grand nombre d'entre vous de vous rendre aux églises, soit de S. Narcisse, soit de S. Agapit, soit de S. Patrice, étaient des motifs qui nous pressaient de prendre ce parti. Aujourd'hui nous croyons qu'il ne nous est plus permis de différer davantage d'y avoir recours, et nous venons vous annoncer que c'est maintenant une chose décidée.

Il nous en coûte, N. T. C. F. (Nos Très Chers Frères), de vous faire part de notre détermination qui va en affliger un grand nombre parmi vous; nous aurions été bien aise de vous épargner cette contrariété; mais nous ne pouvons pas nous soustraire à la nécessité de mettre fin à un ordre de choses qui ne pouvait se prolonger. Nous espérons que, malgré votre répugnance, vous accepterez notre décision comme des enfants soumis de l'Église, et nous faisons des vœux pour que vous ne tardiez pas à reconnaître que le changement opéré dans votre desserte est, sous les circonstances où se trouve votre paroisse, ce qu'il pouvait y avoir de plus avantageux.

Saint-Gilles. Monsieur Bernier retira son affidavit.

Le fameux décret est de nouveau publié les 20 et 27 juin 1875 et cette partie de la paroisse est annexée à Saint-Patrice malgré une contre-requête des habitants pour demander l'annulation de la requête de 1871.

Lors de la reddition des comptes de monsieur J.-B. Demers, marguillier sortant de charge, la dette de la fabrique est de 700 \$ et consiste principalement en une obligation envers le Séminaire de Québec. L'abbé Bernier demanda comment l'on réglerait cette dette. L'assemblée des marguilliers se déclara prête à la payer si monseigneur leur donne l'assurance que Saint-Gilles aurait sous peu un prêtre résidant. Si cette promesse ne leur est pas faite, la fabrique paiera 200 \$ immédiatement et les intérêts comme par le passé. Ils déclarent de plus, qu'advenant la venue d'un curé, ils prendront

les mesures voulues pour rendre les revenus de la fabrique plus considérables en mettant les bancs à une nouvelle enchère.

Cette décision conditionnelle n'est pas acceptée du procureur du Séminaire qui intente une action à la fabrique pour parfait paiement et Saint-Gilles doit s'exécuter le 12 décembre.

À la demande des paroissiens, le seigneur Joly, député du comté en 1874, demande à l'évêque de donner un curé à Saint-Gilles. Ses démarches restent vaines.

Le cinquième dimanche après l'épiphanie de 1876, monsieur Bernier lit au prône des lettres de monseigneur Taschereau datées du 20 janvier, dans lesquelles il dit son intention bien arrêtée d'anéantir la paroisse. Pour adoucir quelque peu l'amertume, l'abbé Bernier leur fait remise de la dîme pour l'année. (Livre des prônes

1876, Saint-Narcisse).

À l'issue de la messe, les marguilliers s'assemblent pour délibérer sur la manière de disposer des biens de la fabrique. Jean Croteau propose de remettre l'administration de ces biens entre les mains de l'évêque, vu que la demande d'un curé reste ignorée, malgré que la dette ait été entièrement payée pour en obtenir un. Cette proposition est battue, seul le proposant, votant en sa faveur. Jean Croteau revient à la charge avec une proposition semblable comportant en plus le vœu que les marguilliers soient déliés de toutes obligations concernant la fabrique. Le vote est le même; on ne veut pas liquider ainsi les biens de la fabrique. C'est sans doute ce qui vaut aujourd'hui à Saint-Gilles d'exister et de connaître des jours aussi prospères.

Le coup de grâce, que tous redoutaient, vint le jour de Pâques, le 16 avril 1876. Ce jour-là, Saint-Gilles entendit lire le décret épiscopal démembrant de façon définitive, semblait-il, ce qui restait de la paroisse. Ce décret est reproduit ci-contre. Les suggestions faites en 1871 par l'abbé Bernier étaient adoptées en ce qui regardait l'annexion des diverses parties de la paroisse.

Il ne nous appartient pas de juger les autorités diocésaines du temps, car nous n'avons pas en main les dossiers qui permettraient de critiquer les décisions prises alors.

L'évêque et le curé ne prévirent pas la disposition des protestants et l'augmentation du nombre de familles catholiques. Ils connaissaient les offres généreuses de monsieur Narcisse Dionne qu'ils n'ont pas appréciées à leur juste valeur.

L'abbé Bernier, jeune prêtre placé dans des conditions difficiles, a agi de bonne foi en suggérant le morcellement puis la disposition de sa paroisse.

Donc en ce jour de Pâques 1876 qui serait le dernier office célébré à Saint-Gilles, des larmes abondantes furent versées dans la pauvre église appelée à disparaître.

Cependant, les paroissiens entêtés qui ont eu le temps de voir venir

En conséquence, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1^o Après le dimanche de Quasimodo de cette année, la partie de la paroisse de S. Gilles comprise entre les terres des sieurs Julien Hamel et Alexis Gagné exclusivement, situées dans la concession dite « L'Embarras » d'un côté et les terres du sieur Francis O'Donnell aussi exclusivement, situées dans les Concessions dites « Commencement-Est et Ouest de la rivière Beauvillage » d'un autre côté; puis la partie de la même paroisse appelée « le Bras », comprenant les deux concessions dites « Galilée » et « Judée », appartiendront, pour toutes les fins religieuses, à la paroisse de S. Narcisse de Beauvillage;

2^o La partie des dites Concessions Commencement-Est et Ouest de la Rivière Beauvillage comprise entre les terres du dit Sieur Francis O'Donnell inclusivement et l'extrémité Nord des dites Concessions, puis les propriétés de Messieurs Narcisse Dionne, Charles Têtu, Eusèbe Têtu, Thomas Têtu, Nazaire Têtu et Jean Croteau, appartenant à S. Gilles, situées partie dans la Seigneurie de Gaspé et partie dans la Seigneurie de Lauzon, appartiendront également, à la même date, à la paroisse de S. Agapit.

Les fidèles du territoire ainsi attaché soit à la dite paroisse de S. Narcisse, soit à la dite paroisse de S. Agapit, jouiront dans leurs paroisses respectives de tous les droits et privilèges des autres paroissiens des dites paroisses et seront soumis aux mêmes charges et devoirs.

Sera notre présent décret lu et publié aux prônes des messes paroissiales des dites paroisses de S. Gilles, de S. Narcisse et de S. Agapit, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingtième jour de Mars mil huit cent soixante-seize.

L + G.

† E. A. Arch. de Québec

Par Monseigneur C. A. Collet, Ptre Secrétaire. »



ce coup mortel ont décidé de ne pas abaisser leur pavillon au premier coup de canon et ils décidèrent d'agir. Réunis après la grand-messe sous la présidence d'Anselme Lagacé, maire, ils autorisent un groupe de paroissiens à aller présenter à monseigneur Taschereau « une lettre d'information », que voici :

« Permettez à vos pétitionnaires, s'il vous plaît, d'approcher de Votre Grandeur pour lui faire connaître que le grand jour de Pâques, jour de réjouissances pour tout le monde catholique, a été pour nous, un jour de tristesse et d'affliction quand nous avons vu s'éteindre les cierges de la dernière messe qui a été dite dans notre église pour peut-être d'ici à longtemps ! Monseigneur, vous ne sauriez croire combien nous avons été attristés ! Que de pleurs ont été versés pendant les dernières litanies. Puissent ces larmes toucher votre cœur et vous porter à notre secours ! Notre pauvre paroisse-église après cinquante années d'existence, bâtie en 1826, et mère de trois nouvelles paroisses par ses démembrements, sans compter la partie dernièrement annexée à Saint-Patrice, meurt épuisée de ses forces, le jour de Pâques 1876. Ce jour sera mémorable pour nous et nos enfants. Nonobstant les peines et griefs que nous ressentons, nous demeurons dans l'espoir qu'avec la grâce de Dieu, et votre bienveillance, nous aurons le bonheur et la joie de voir un jour, et peut-être avant longtemps, ressusciter notre vieille église et de voir un prêtre au milieu de nous. »

« Votre Grâce a pris connaissance du recensement de la population catholique de notre paroisse, indiquant le nombre de familles, d'âmes et de communians. Nous vous avons transmis l'année dernière, un état indiquant la manière et les moyens que nous avons de faire vivre un prêtre parmi nous. Notre paroisse, bien que pauvre, a un avenir assez prospère. Il y a une quantité de bonnes terres à prendre qui, jusqu'à présent, n'ont pu être prises, parce que le seigneur n'a pas voulu les vendre pour conserver

son bois de commerce, mais maintenant que le bois de commerce est épuisé, il les vendra à de bonnes conditions. Ce lopin de terre contenant de 60 à 70 lots est situé à environ trois milles à l'ouest de notre église et formera un rang double et d'une excellente qualité. Nous vous présentons, avec la présente, un plan figuratif de notre paroisse avec ses augmentations projetées afin que vous puissiez l'examiner.

Nous profitons de l'occasion pour faire connaître à votre Grâce les grands inconvénients de se rendre aux églises que vous nous avez indiquées par votre décret :

1. Vu la grande distance pour un grand nombre d'entre nous pour se rendre à Saint-Agapit, distance de 10 à 12 milles, dont une partie est dans le bois et l'autre partie très isolée des maisons habitées, il serait très difficile pour nous d'y envoyer nos enfants et autres personnes du sexe, sans être accompagnés par des personnes raisonnables.

2. Le grand inconvénient de se rendre à Saint-Narcisse, distance de 10 à 12 milles pour les gens des concessions de Judée et de Galilée ; le chemin commencé par le gouvernement étant situé dans une savane périlleuse et éloignée de près de 4 milles d'aucune habitation, ce qui en rendra l'usage presque impossible ou au moins très dangereux en toute saison.

3. La rivière Beaurivage offre aussi un très grand inconvénient et interdit souvent la communication pour se rendre à Saint-Narcisse. Le jour de Pâques, Monsieur le Curé a été obligé de traverser en canot et de prendre une autre voiture pour se rendre à notre église. Toutes ces raisons, Monseigneur, avec une foule d'autres, sont des motifs qui nous encouragent à rester à notre paroisse-église où nous ferons tous ensemble notre prière. Nous espérons que Dieu sera avec nous. Nous vous prions, Monseigneur, de prendre nos allégations sous votre bienveillante considération et de bien vouloir nous croire de Votre Grâce, les

très obligés serviteurs. »

En somme, les paroissiens sont bien décidés à ne pas obéir aux demandes du décret en n'allant pas aux offices religieux dans les paroisses voisines. Ils ont fait savoir respectueusement à leur évêque pourquoi ils n'obéiraient pas. Ils s'entêtent dans leur détermination de conserver ouverte leur vieille église, même si la lampe du sanctuaire est éteinte parce que l'hostie n'est plus au tabernacle.

Le dimanche venu, les paroissiens s'assemblent au son de la cloche ; dans l'église en l'absence du prêtre. On dit que monsieur Alexis Montminy et monsieur Narcisse Dionne président à la prière. On y récite les prières de la messe à haute voix et le commun de la messe est chanté ainsi que des cantiques en français par toute la foule. On dit aussi que la cloche sonne matin et soir l'Angélus.

La paroisse abolie, on essaya aussi d'abolir la municipalité civile. Les paroissiens s'y objectèrent et obtinrent gain de cause.

Il appert, par les requêtes, que Saint-Gilles comptait en 1876, 100 familles et 574 âmes. Cette petite communauté réussit à conserver son entité malgré les autorités...

Nous ne pouvons relater tout ce qui se passe entre les paroissiens et les autorités religieuses, entre le 17 avril 1876 et le mois de septembre, alors que monseigneur Taschereau revient sur sa décision et nomme un curé résidant à la paroisse réfractaire dont la piété sent ou frise la révolte.

Dès le 5 juin 1876, environ six semaines après la lecture officielle du décret d'anéantissement de la paroisse, l'abbé Napoléon Laliberté, secrétaire à l'archevêché probablement, avise les paroissiens qu'une assemblée de tous ceux intéressés dans la résidence d'un prêtre, aura lieu le 14 juin. Cette assemblée a pour but de vérifier si les paroissiens sont disposés à procurer au futur curé un revenu d'au moins 300 \$ en plus de la dîme et du casuel ordinaire et à faire à l'église, au presbytère et aux dépendances, les réparations les plus nécessaires.



Plaque commémorative en l'honneur de Narcisse Dionne, écuyer, sise dans le corridor communiquant de la nef à la sacristie de l'église de Saint-Gilles

À cette assemblée, les messieurs Dionne, qui ont déjà offert en vain une substantielle offrande, la renouvellent et promettent un don de 3000 \$, dont les intérêts serviront au soutien du curé. Grâce à ces manifestations de bonne volonté et aux prières des



Plaque commémorative en l'honneur de Jean-Baptiste Dionne, écuyer, sise dans le corridor communiquant de la nef à la sacristie de l'église de Saint-Gilles

« Ordonnance pour annuler le décret qui démembre la paroisse de S. Gilles, et blâmer les rebelles à ce décret. »

« 14 Octobre 1876.

ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

Aux fidèles de la paroisse de S. Gilles, salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Par notre décret du 20 mars dernier, nous avons réglé que l'office ne se ferait plus dans votre église et que vous seriez annexés les uns à la paroisse de S. Narcisse, d'autres à celles de S. Patrice ou de S. Agapit, pour y remplir vos devoirs religieux et recevoir des curés de ces paroisses respectives les secours de la religion.

Depuis cette époque, de nouvelles ressources assurées à votre paroisse nous ayant permis de vous donner un Curé résidant, nous avons jugé à propos, quoique ce ne soit pas absolument nécessaire, d'annuler expressément le dit décret du vingt Mars dernier, et de rétablir la paroisse de S. Gilles telle qu'elle existait avant le dit décret.

Nous saisissons cette occasion, N. T. C. F. (Nos Très Chers Frères), pour louer ceux d'entre vous qui se sont conformés exactement au dit décret tant qu'il a été en force, et pour blâmer et censurer ceux qui se sont montrés rebelles et désobéissants et ont causé du scandale par leurs paroles ou par leurs actes. Nous exhortons et conjurons les coupables de considérer attentivement devant Dieu combien leur faute a été grave, quelle contrition sincère ils doivent en avoir et avec quel zèle ils doivent s'efforcer de la réparer à l'avenir par leur ponctualité à remplir leurs devoirs religieux.

Nous prions Dieu, N. T. C. F. (Nos Très Chers Frères), de vous combler de ses bénédictions.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre sous-secrétaire, le quatorze Octobre mil huit cent soixante-seize.

L + G.

† E. A. Arch. de Québec

Par Monseigneur H. Têtu, ptre, Sous-secrét. »

paroissiens, probablement aussi à l'intervention de personnages religieux et laïcs influents, ce ne sera pas un prêtre « tombé du ciel », mais l'abbé William Richardson qui sera nommé curé et qui, à 63 ans, laisse la cure de Saint-Malachie pour revenir à Saint-Gilles, où il avait été curé de 1853 à 1858.

Tout était donc en place pour que monseigneur Taschereau émette une ordonnance pour rétablir la paroisse de Saint-Gilles. Ce qu'il fit le 14 octobre 1876, moins de sept mois après son décret d'abolition par démembrement. La détermination et la ténacité de certains paroissiens de Saint-Gilles pour assurer la survie de

la paroisse avaient sans doute irrité monseigneur Taschereau qui fit, malgré tout, contre mauvaise fortune bon cœur, en ne manquant pas l'occasion toutefois de rappeler aux « rebelles » qu'ils avaient le devoir de se racheter. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le sens de cette ordonnance dont nous reproduisons ci-dessus le texte intégral.

Tout est bien qui finit bien. L'adage trouve ici son application. Nous pensons aussi à cet autre : « La fortune sourit aux audacieux. »

Réf. : Archives de l'Archevêché. Notes de l'abbé Beaumont, curé de Saint-Narcisse. Archives de Saint-Gilles. Notes de Lionel Montminy.



L'ABBÉ WILLIAM RICHARDSON

L'abbé Richardson n'était plus d'âge où les forces permettent l'entreprise d'une reconstruction d'édifices paroissiaux. Nous croyons qu'il se contenta de faire exécuter les réparations les plus urgentes et préparer la venue de son successeur.

Il se retira à la fin de 1879. Décédé quelques mois plus tard, le 26 mai 1880, il fut inhumé à Saint-Roch.

L'ABBÉ BENJAMIN DEMERS

Descendants de Jean Dumay, dit Demets, comme les Demers de Saint-Gilles, fils de Benjamin et de Félicité Carrier, né à Saint-Jean-Chrysostôme en 1848, prêtre depuis sept ans, il est âgé de 32 ans lorsqu'il arrive à Saint-Gilles. Jeune et plein de ressources, l'abbé Demers s'attaque à la tâche de faire reflourir cette paroisse qui vient de passer un bien mauvais hiver spirituel. Il arrive à Saint-Gilles en 1880.

L'historien, archiviste et notaire Joseph-Edmond Roy dit ceci : « L'église de Saint-Gilles, vieille de plus d'un demi-siècle (55 ans), ne convenait plus aux besoins du culte. Le curé Demers entreprit d'en faire construire une nouvelle et il mena si bien son projet à exécution que bientôt, ses



Abbé Benjamin Demers



L'église de Saint-Gilles, à l'automne 2000

paroissiens virent s'élever sur les hauteurs qui dominent, en cet endroit, la rivière Beauvillage, un temple modeste il est vrai, mais digne de la maison de Dieu. »

« Il releva les courages, jeta de l'impulsion dans les âmes défailantes et sut si bien intéresser tout le monde à

cette œuvre de régénération, qu'un riche négociant de l'endroit, monsieur Narcisse Dionne, piqué sans doute par l'exemple que donnait le curé, fit don à la paroisse d'une somme de 10000 \$ à être employée aux fins du culte et au soutien du curé. » (60 % au curé, 40 % à la fabrique. 16 juin 1884).

« Cette somme considérable, sûrement appliquée (parts de Banque), produit maintenant des revenus qui font un sort enviable au curé et permettent de compter Saint-Gilles au nombre des paroisses les mieux rentées de l'Archidiocèse. »

Cette reconstruction ne se fit pas immédiatement. Deux années s'écoulèrent, après son arrivée, avant le début des travaux.

En octobre 1882, les syndics suivants sont nommés : Thomas Têtu, Augustin Demers, Jean Délâge, Edward Boyle, Pierre Turgeon. Le 3 octobre, une assemblée est tenue pour accepter les plans et devis de monsieur David Ouellet. La reconstruction coûtera 4876,69 \$. Une cotisation pour ce montant est imposée sur les immeubles de la paroisse. La répartition est payable en douze versements faits tous les six mois.

La soumission de monsieur Elzéar Métivier de Notre-Dame de Buckland, au montant de 4 000,00 \$, sans le clocher, est acceptée. À cette même assemblée, monsieur le curé fait part de l'offre faite par monsieur Narcisse Dionne de payer de sa poche les frais de construction du clocher, après entente avec l'entrepreneur.

Une somme de 50 \$ est ajoutée pour l'érection d'un chemin couvert et un autre 50 \$ pour le creusage de la cave de la sacristie.

Le bois de charpente de l'église et de la sacristie est coupé par monsieur Édouard Flamand, sur la seigneurie, soit : 8,471 pieds de bois acheté pour 84,71 \$. Mais le seigneur Ross, approché peut-être par monsieur le curé, fit remise de 50 \$, ce qui fait que le bois de l'église actuelle de Saint-Gilles coûta réellement 34,71 \$ en 1882.

Une quête est faite dans l'église de Saint-Nicholas en faveur de la paroisse de Saint-Gilles qui rapporta 27 \$.

Le contrat de peinture, à l'extérieur, est confié à monsieur Ferdinand Montminy pour la somme de 175 \$.

Six ans après la construction de l'église, la dette des syndics est toute payée et Saint-Gilles a enfin une église

neuve. Après des travaux de peinture intérieure, de revêtement extérieur et la réparation du clocher (voir notes à la fin du chapitre), cette église âgée de plus de 120 ans a encore aujourd'hui bonne mine et s'est bien conservée.

Ce fut l'œuvre maîtresse de l'abbé Benjamin Demers, qui s'activa aussi dans le domaine spirituel. Il lutta contre les licences de tavernes jusqu'après du conseil municipal.

Il catéchisa ses paroissiens avec persévérance, préconisa plus d'esprit paroissial, condition de survie pour Saint-Gilles. Peu après son arrivée, on a vu les paroissiens du haut du chemin Craig, annexés à Saint-Patrice en 1875, faire requête pour revenir à Saint-Gilles « paroisse qui les a vus naître et dans le cimetière de laquelle reposent les corps de leurs pères, mères et enfants. »

Ils pensent maintenant à se rapprocher de l'église de deux milles en venant à Saint-Gilles.

À son départ en 1886 pour Saint-Joseph de Beauce, les finances sont sur un bon pied et la paroisse a repris vie.

Monsieur l'abbé Demers revint à Saint-Louis de Lotbinière en 1892, puis en 1894, il fut promu à la cure Saint-Jean-Baptiste de Québec. En 1905, il se retira prématurément au pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague où il décéda le 31 juillet 1919.

L'ABBÉ SAMUEL GARON

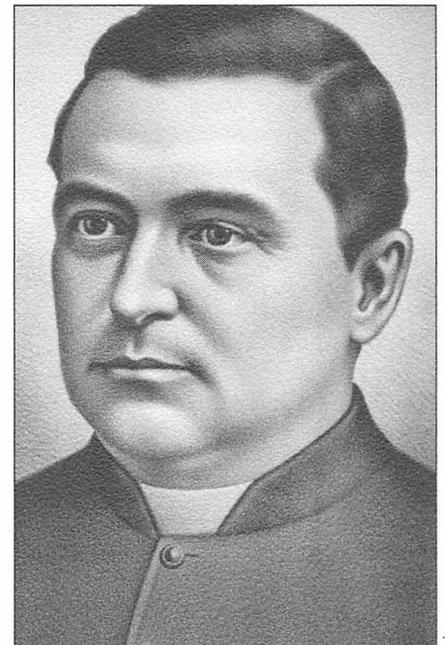
Natif de la pépinière de prêtres de Saint-Denis de Kamouraska en 1843, l'abbé Garon est ordonné prêtre en 1870. Il est ancien curé de Chambord, directeur et professeur au Séminaire de Chicoutimi, où il a fait construire la première aile en 1875. Il est également ancien curé de Saint-Sébastien de Beauce, où il a fondé les paroisses de Saint-Samuel, Saint-Ludger et Saint-Hubert; c'est donc un organisateur et un constructeur, aimant la campagne et la culture de la terre, habile conducteur d'âmes; ce n'est pas le premier venu. Il arrive à Saint-Gilles en 1886.

Saint-Gilles lui doit le parachèvement de l'intérieur de l'église et de la sacristie ainsi que divers travaux au

presbytère. Pour tirer les paroissiens de leur léthargie agricole, il fonda le premier Cercle Agricole et il ne craint pas de donner l'exemple en mettant lui-même la main à la charrue sur la terre de la fabrique.

Il encourage fortement monsieur Nazaire Demers à construire la première fromagerie en 1894.

C'est pendant qu'il est curé que les paroissiens, par leur conseil municipal, décident de hausser l'évaluation de la seigneurie. Poursuivi en justice par monsieur Ross, le conseil municipal gagne la première manche, mais en appel, la Cour fixe cette évaluation à 22 500 \$ au lieu de 75 000 \$ et la municipalité de Saint-Gilles, en plus de payer les frais du procès, doit se contenter de 67,50 \$ de taxes provenant de la seigneurie au lieu des 202,50 \$ qu'elle espérait. (C'est le 21 décembre 1894 que décédait le seigneur Ross).



Abbé Samuel Caron

L'abbé Garon quitta Saint-Gilles en 1895 pour la paroisse Notre-Dames-des-Anges à Portneuf où il fit construire une église en 1898 et un couvent en 1900. Il devint par la suite missionnaire agricole. Il décéda en 1919.





Abbé Denis Michel Aristide Magnan

L'ABBÉ DENIS MICHEL
ARISTIDE MAGNAN

Natif de Sainte-Ursule de Maskinongé en 1863, ordonné prêtre en 1886, diplômé docteur en théologie du Collège canadien de Rome, ancien professeur au Collège de Lévis, il avait été vicaire quelques temps avant d'être nommé à sa première cure à Saint-Gilles en 1895.

Jeune et instruit, le ministère d'une petite paroisse lui laissa de nombreux loisirs. Il les occupait parfois par de longues excursions de chasse sur les limites voisines de la seigneurie.

Son séjour à Saint-Gilles fut de courte durée. En 1898, il quitta Saint-Gilles pour aller exercer son ministère dans plusieurs postes des États-Unis de 1898 à 1899. Il fut vicaire à Notre-Dame de Fall River, Massachusetts, de 1899 à 1902; à Saint-Roch, de la même ville, de 1902 à 1903; curé à Saint-Jean-Baptiste de Muskegon, Michigan, de 1903 à 1905; aussi à Sainte-Marie de 1905 à 1906; vicaire à Saint-Antoine de New-Bedford, Massachusetts, de 1906 à 1912.

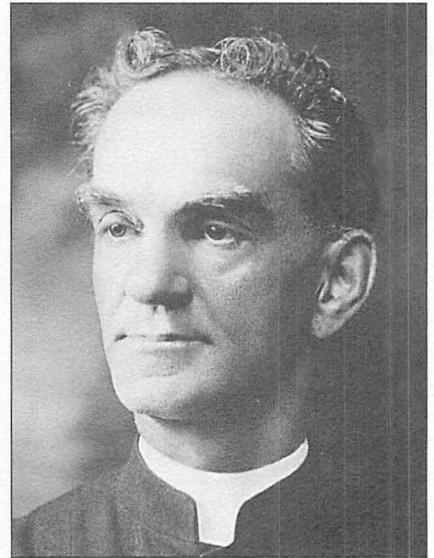
Il a publié des ouvrages fort intéressants et très répandus au Canada, notamment sur les Américains d'origine française et canadienne-française, ainsi qu'un livre de poèmes populaires. Il décéda en 1929.



Abbé Joseph Georges Goudreau

L'ABBÉ JOSEPH GEORGES
GOUDREAU

Natif de Grondines en 1859, il est ordonné prêtre en 1885; il avait été vicaire, puis curé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Kamouraska, avant d'arriver à Saint-Gilles, en 1898. Il n'y resta pas un an. Dès 1899, il devenait curé de Saint-Alphonse de Thetford où il fit construire un presbytère en 1899, un collège en 1906 et une église en 1907.



Abbé Édouard Paquet

L'ABBÉ ÉDOUARD PAQUET

Natif de Québec en 1868, il est ordonné prêtre en 1893; il est vicaire à Saint-Elzéar, Notre-Dame-du-Portage et Saint-Henri avant d'être titulaire de sa première cure à Saint-Gilles, en 1899.

De taille peu élevée, maigre et nerveux, son esprit avait une vigueur remarquable et son caractère de même. Sa piété fut vite remarquée.

Il aimait ses paroissiens et ces



Troisième presbytère construit en 1914, avec l'église et la tour à eau de Nazaire Demers

derniers le payaient de retour, car il était évident qu'il voulait leur bien, tant spirituel que temporel.

Le 28 avril 1904, devant le notaire Larue de Québec, monsieur Eugène Larue de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, et seigneur de Neuville, fit don de la terre O'Donnell, le lot 188, à la Fabrique de Saint-Gilles, à charge de payer les rentes foncières, taxes et contributions qui peuvent grever la propriété, de faire dire pendant 50 ans consécutifs une messe basse de requiem par année pour le donateur et sa famille et d'employer le revenu net de la propriété ou les intérêts provenant de la vente éventuelle de l'immeuble pour « l'instruction d'enfants pauvres de l'un et l'autre sexes de la dite paroisse Saint-Gilles et dans les maisons d'éducation dans cette même paroisse ».

Parmi les œuvres de son long pastorat, mentionnons la reconstruction du presbytère en 1914.

Plusieurs progrès surgirent dans la paroisse au cours de ses années de ministère. Transformation de la fromagerie Demers en beurrerie en 1903, aménagement d'un petit aqueduc semi-privé par monsieur Nazaire Demers en 1913. Reconstruction du pont de la rivière Beurivage au village en 1904 et durant cette année-là, installation dans la paroisse de la ligne de la Compagnie de Téléphone de Bellechasse.

Un syndicat paroissial acheta la beurrerie de monsieur Nazaire Demers en 1914.

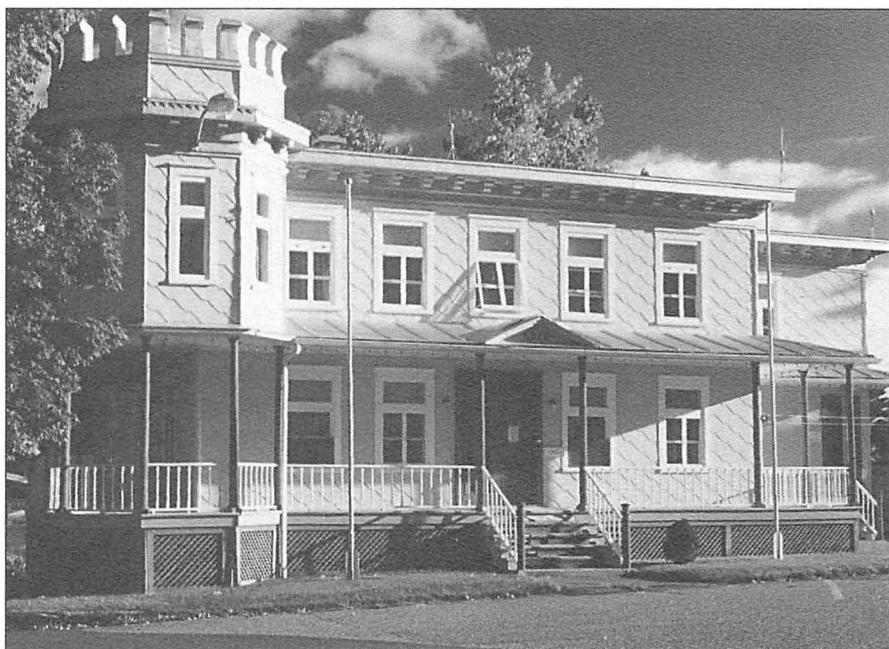
L'abbé Paquet laissa sa cure en 1925 pour une aumônerie à Québec.

Il décéda le 28 avril 1936 à l'âge de 67 ans et 6 mois. Il fut inhumé au cimetière Belmont de Québec.

L'ABBÉ EDMOND CARON

Né à Saint-Flavien en 1883, il est ordonné en 1910. Étudiant au Collège canadien à Rome durant trois ans, il enseigna au Collège de Lévis jusqu'en 1925, année où il arrive à Saint-Gilles.

Doux, affable et simple de manières, il conquiert vite l'affection de ses paroissiens. Les pauvres se ressen-

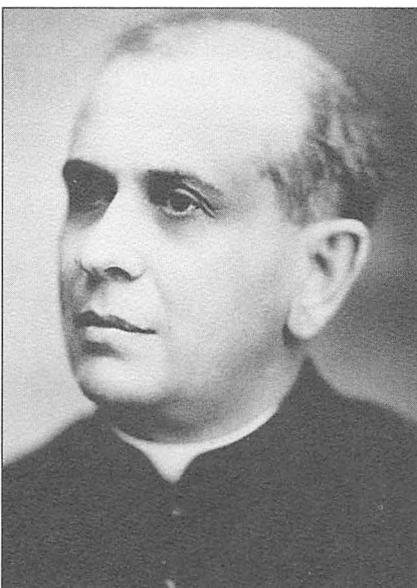


Troisième presbytère, à l'automne 2000

tirent de ses générosités. Sa piété très grande était communicative.

Dans ses prêches et causeries, il employait des expressions à la portée de ses auditeurs.

En 1927, l'abbé Caron fit rafraîchir l'intérieur de l'église et sitôt l'électricité installée dans le village, la fit installer dans l'église et les dépen-



Abbé Edmond Caron

dances curiales.

Un carillon de trois cloches fut acheté cette même année, remplaçant la cloche de quatre cents livres achetée par l'abbé Gauthier en 1868 et installée par l'abbé Bernier en 1876. L'ancienne cloche fut remise dans la cave du presbytère en attendant sa vente.

La bénédiction de ce carillon, le dimanche 12 juin 1927, donna lieu à des fêtes solennelles dans la paroisse. L'abbé W. Caron, curé de Saint-Narcisse, y donna un magistral sermon.

Atteint de sclérose en plaques de la moelle épinière, sa santé déclina rapidement. Des confrères et amis du Collège de Lévis venaient lui prêter main-forte, dont l'abbé Michel Bernier.

Il démissionna en 1931 pour se retirer chez son père à Dosquet où il s'éteignit lentement en 1933.

L'ABBÉ CHRISTY FOY

Né à Saint-Pierre-de-Broughton, le 20 octobre 1891, il fut ordonné prêtre le 25 mai 1918. Docteur en théologie et en droit canon, il avait été professeur de théologie au Grand séminaire de Québec avant son arrivée à Saint-Gilles, en 1931.





Abbé Christy Foy

Il a laissé à Saint-Gilles le souvenir d'un pasteur bon et charitable, aux enseignements clairs et simples. Il réorganisa la Ligue du Sacré-Cœur. La société des Dames de Sainte-Anne groupa aussi les mères de famille. Il se fit aussi professeur de grégorien pour un groupe de jeunes. La beauté des offices du dimanche en fut rehaussée avec l'assistance de mademoiselle Claire Gagné, organiste.

Lorsqu'il quitta Saint-Gilles, en 1933, l'abbé Foy devint principal de l'École normale de Beauceville et quelques années plus tard, curé de Saint-Victor de Beauce. Puis les autorités lui confièrent le poste d'aumônier à l'Académie commerciale de Québec.

Il décéda le 27 décembre 1959 et fut inhumé à Saint-Pierre-de-Broughton, sa paroisse natale.

L'ABBÉ JOSEPH E. BOUCHARD

Né à Lauzon en 1888, il est ordonné prêtre en 1916. Vicairé à Saint-Honoré-de-Shenley, à Saint-Romuald, à Sacré-Cœur de Québec, à Charny, professeur au Collège de Lévis de 1924 à 1930, il devient curé de la

paroisse d'Issoudun, de 1930 à 1933, et ensuite de Saint-Gilles en 1933.

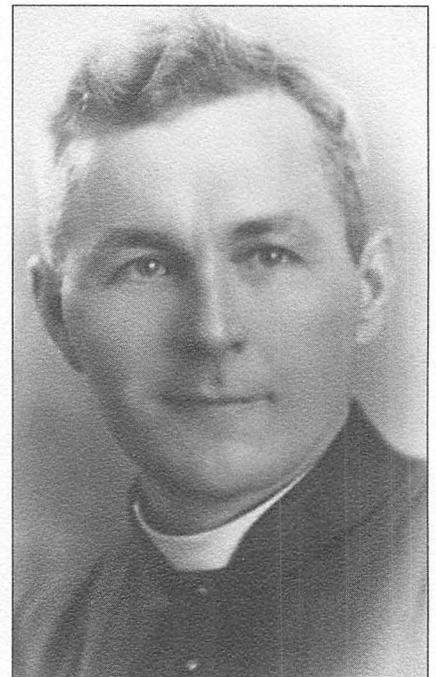
Prêtre d'humeur joviale, il aima beaucoup la jeunesse et celle-ci l'estima beaucoup. Sa parole facile et sonore, prêchait les enseignements de l'Évangile. Comme ses prédécesseurs, il aimait visiter les pauvres et les affligés.

Il établit à Saint-Gilles la Société des messes. Il seconda de toutes ses forces le travail d'organisation des coopératives dans la paroisse. C'est pendant qu'il est curé que s'organise le Cercle des fermières, la Caisse populaire, la Société coopérative agricole, organismes qui rendent aux paroissiens d'immenses services.

Ses noces d'argent sacerdotales ne passèrent pas inaperçues. Les paroissiens à cette occasion lui témoignèrent de façon tangible leur filiale reconnaissance en 1941.

Prévoyant peut-être son départ prochain, il ne voulait pas laisser passer, sans les souligner, les cent années de résidence d'un prêtre à Saint-Gilles. Anticipant d'une année, il organisa, de concert avec les autorités municipales et scolaires, dont messieurs Raymond O'Hurley, maire, et Alfred Béland, président de la commission scolaire, la célébration du centenaire de l'arrivée du premier curé.

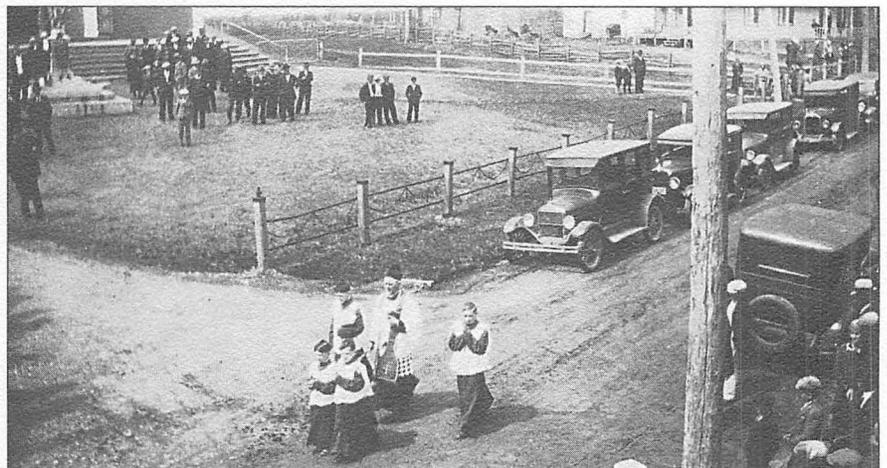
Le 2 août 1942, un dimanche, la fanfare de Thetford Mines vint donner un concert sur la place de l'église. Le



Abbé Joseph E. Bouchard

lendemain eurent lieu les fêtes religieuses: messe solennelle chantée par le révérend Gédéon Montminy, curé de Sainte-Agathe, allié aux familles Montminy de Saint-Gilles. L'ancien curé Foy y fit un superbe sermon sur la paroisse, la famille et l'école.

Dans l'après-midi, une parade de chars allégoriques défila dans la rue. Il y avait en autres: Saint-Gilles dans sa grotte par monsieur Ovide Demers. On remarquait aussi les arts d'autrefois: la



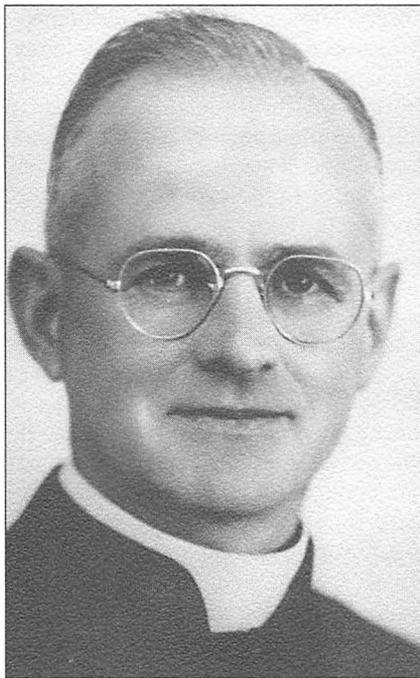
Bénédition des automobiles, le 12 mai 1935

fileuse et la cardeuse, celle qui travaille au métier, les coupeurs de blé, faucille et javaleuse, la maîtresse d'école (M^{lle} Marie-Anna Drouin), la Cour des commissaires, le mendiant d'autrefois, etc.

Vinrent ensuite des allocutions de circonstances par messieurs Ovide et Victor Demers, les révérends Montminy, Boyd et Deblois et le docteur Arthur Caux. Monsieur le curé Bouchard agissait comme maître de cérémonie.

À la veillée, sur la place de l'école, le stationnement municipal d'aujourd'hui, une troupe de Québec (M. Beaupré) joua « L'amour pardonne » et le tout se termina par des danses populaires d'autrefois. La fête fut un succès.

En 1944, probablement pour des raisons de santé, l'abbé Bouchard se retira dans sa famille. Il est décédé en janvier 1952.



Abbé Adalbert Chabot

L'ABBÉ ADALBERT CHABOT

L'abbé Adalbert Chabot est né le 21 mars 1899. Il est ordonné prêtre le 13 avril 1925. Il est vicaire à Black Lake, curé à Saint-Simon-les-Mines, Saint-Fabien-de-Panet, un an à Saint-Ferdinand d'Halifax.

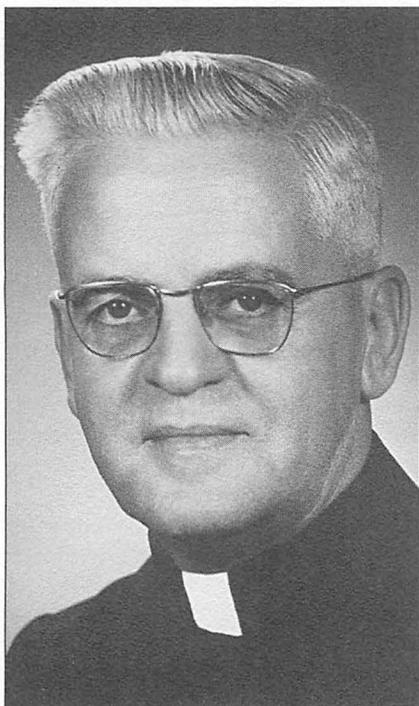
Il arrive à Saint-Gilles en 1944. Les principales activités pendant les onze ans qu'il passe à Saint-Gilles sont : l'agrandissement du cimetière, l'installation d'un système de chauffage dans l'église, la réfection et la vente des bancs. L'intérieur de l'église est repeint et le projet de construction d'un couvent prend forme. Le couvent est construit en 1951.

Le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de l'abbé Chabot fut célébré par les paroissiens en juin 1949. Il quitte la cure de Saint-Gilles le 11 juillet 1955. Il devient curé à Saint-Tite-des-Caps. Il décède le 6 avril 1971.



Communion solennelle en 1948. Au centre, l'abbé Adalbert Chabot





Abbé Paul-Émile Méthot

L'ABBÉ PAUL-ÉMILE MÉTHOT

Né le 30 novembre 1907 à Québec, dans la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, il était le fils de Lazare Méthot et Valéda Gosselin. Il fit ses études primaires au Couvent de Limoilou et son cours classique au Collège de Lévis. Au Grand Séminaire en 1928, il est ordonné prêtre à la basilique de Québec le 21 mai 1932, par le cardinal Villeneuve.

Il célèbre sa première messe à Notre-Dame-des-Victoires le 23 mai 1932. Il est professeur au Collège de Lévis deux ans et au Séminaire des Pères Maristes, également deux ans.

Il est vicaire à Québec Ouest, Bienville, Notre-Dame du Sacré-Cœur, Saint-Malo et Charlesbourg. Il est nommé curé à Saint-Gilles le 21 août 1955.

Homme autoritaire, à la voix puissante, il savait garder l'attention de ses fidèles pendant les sermons.

C'est sous sa cure que s'amorce, au début des années 1960, le Concile Vatican II à l'initiative du pape Jean XXIII, concile terminé par le pape Paul VI. Jean XXIII qui, selon certains

observateurs, ne devait être qu'un pape de transition, donna par ce concile une réforme majeure et profonde à la religion catholique romaine. Cette réforme allait amener les plus grands bouleversements des dernières décennies dans l'Église catholique de Rome, afin de la rendre plus accessible aux fidèles. Notons par exemple l'abandon de la messe en latin; l'apparition des petits autels permettant à l'officiant de célébrer la messe face aux fidèles alors qu'auparavant les prêtres célébraient la messe au maître-autel et dos à l'assistance; la communion par la remise de l'hostie dans les mains du communiant par opposition à l'ancienne façon de faire interdisant au fidèle de toucher une hostie autrement qu'en la recevant sur sa langue, agenouillé à la balustrade; disparition des missels et apparition des livrets Prions en église, pour n'en nommer que quelques-uns.

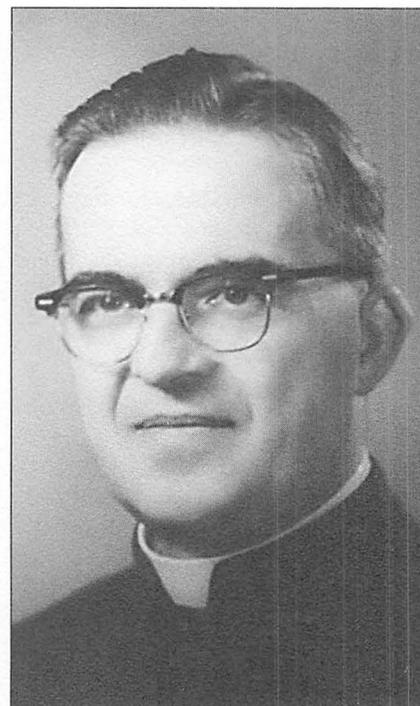
Ces changements radicaux dans l'Église allaient forcément entraîner dans leur sillon une transformation des mentalités de l'époque et provoquer un vent de modernisme dans l'aménagement de nombreuses églises: disparition des chaires en hauteur, des balustrades servant à la communion, des orgues à tuyaux et de nombreux autres objets du patrimoine religieux.

L'abbé Méthot quitte Saint-Gilles en 1966 pour se reposer durant un an à Québec.

Par la suite, il est aumônier au Juvénat des Frères de l'Instruction Chrétienne à Saint-Romuald. Il décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec le 23 mai 1970, jour anniversaire de sa première messe.

L'ABBÉ CHARLES-AURÈLE BEAULIEU

Né à Saint-Gervais de Bellechasse le 26 août 1909, fils de Joseph-Étienne Beaulieu (dit Dierce) et de dame Ozélia Roy, il fait ses études primaires à l'école paroissiale du village et ses études secondaires au Petit Séminaire de Québec. Après ses études théologiques au Grand Séminaire, il est ordonné prêtre le 20 juin 1936 par le cardinal Villeneuve. De 1936 à 1939,



Abbé Charles-Aurèle Beaulieu

il devient professeur et régent au Petit Séminaire ainsi que secrétaire du préfet des études. De 1939 à 1945, il est vicaire à Saint-Cyrille de l'Islet; de 1945 à 1946, vicaire à Saint-Flavien de Lotbinière. En 1946, il devient curé de Saint-Jean-de-Brébeuf. Treize ans plus tard, soit en 1959, il exerce son ministère à Sainte-Rose, comté de Dorchester, jusqu'en 1963. De 1963 à 1966, il est curé à Sainte-Justine, comté de Dorchester. Saint-Gilles l'accueille comme curé en 1966. Il y restera 6 ans.

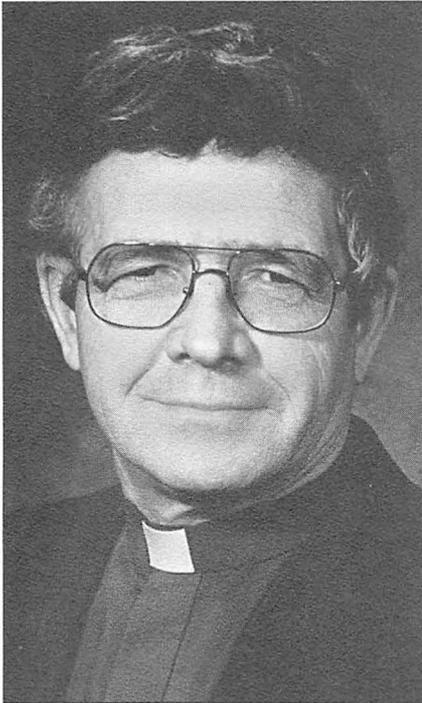
Le 5 décembre 1972, l'abbé Beaulieu prend sa retraite et demeure chez les Pères du Très Saint-Sacrement à Québec.

Ses anciens paroissiens conservent de lui le souvenir d'un pasteur d'une grande bonté et à la piété remarquable.

Il décède le 1^{er} novembre 1988 à Québec.

L'ABBÉ ROBERT BILODEAU

L'abbé Robert Bilodeau est né à Saint-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Dorchester, le 12 août 1923. Fils de Frank Bilodeau et de Victoria



Abbé Robert Bilodeau

Audet, il est le cinquième enfant d'une famille de douze (8 garçons, 4 filles). Il fréquente l'école élémentaire du rang de 1929 à 1938. Le 8 septembre 1938, il entre pensionnaire au Petit Séminaire de Québec, pour y poursuivre ses études classiques. Le 15 septembre 1946, il commence ses études en théologie en vue de la prêtrise, au Grand Séminaire de Québec. Il est ordonné prêtre le 3 juin 1950 et célèbre sa première messe à Saint-Fidèle de Québec, le 4 juin 1950.

Une année d'études suit cette ordination et à l'automne 1951, on le nomme vicaire à Saint-Calixte de Plessisville, où il sera jusqu'en 1955. De 1955 à 1958, il est vicaire à Saint-Louis de Courville. Il fait un court séjour de quinze mois comme vicaire à Saint-Rodrigue de Charlesbourg. En décembre 1959, il est nommé vicaire à Sainte-Claire d'Assise de Québec où le séjour se prolonge jusqu'en 1967.

Il est nommé curé de Saint-Luc de Dorchester en janvier 1967, poste qu'il occupera jusqu'en janvier 1973, date de son entrée en fonction comme curé de Saint-Gilles.

Il quitte Saint-Gilles en 1979 pour prendre la cure de Deschaillons jusqu'en 1981. De 1981 à 1984, il est curé de Saint-François d'Assise à Québec et par la suite de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, de 1984 à 1988. Il termine son ministère en étant aumônier au Foyer Saint-Malo à Québec, de 1988 à 1990. Il est aujourd'hui retraité à la maison cardinal Vachon à Québec depuis 1990.

Ce curé a été très estimé de ses ouailles appréciant son affabilité et son dévouement.

L'ABBÉ J. LAVAL DUBREUIL

L'abbé Dubreuil arrive à Saint-Gilles au début d'août 1978. Il est né à Sainte-Hénédine le 5 juillet 1921. Fils de cultivateur, il est ordonné prêtre le 26 mai 1945. Après avoir été professeur de grec et de musique au Collège de Lévis jusqu'en 1958, il fut directeur des études au Collège classique de Thetford Mines jusqu'en 1962. Ensuite, il étudie la philosophie deux ans à Rome et il demeure attaché à l'archevêché durant 6 ans. Curé de Saint-Édouard en 1970, il a dû y ajouter la cure de Lotbinière pen-



Abbé J. Laval Dubreuil

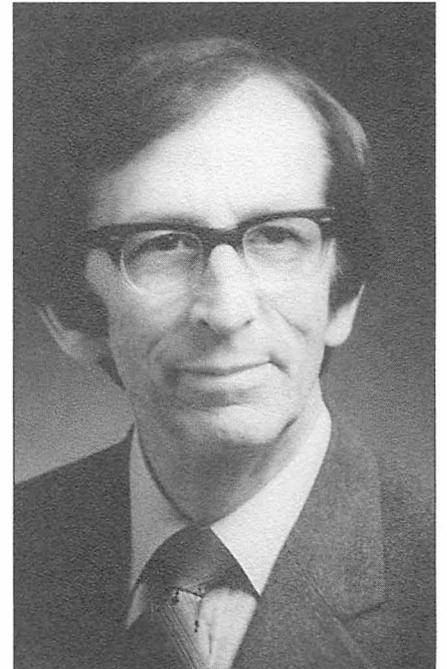
dant deux ans. Curé de Saint-Gilles d'août 1978 à août 1981, il quitte la paroisse pour la cure de Saint-André-de-Neuchâtel. Il sera par la suite curé de Saint-Léon-de-Standon avant de prendre sa retraite à Sainte-Hénédine.

C'est sous sa cure, en 1981, qu'on procède à la réfection de la toiture du presbytère, contrat accordé à la firme Jules Chabot au montant de 1250 \$. Il laisse à ses paroissiens le souvenir d'un homme simple, bon et dévoué.

L'ABBÉ LAURENT-PAUL BLANCHET

Né à Thetford Mines le 11 août 1920, il est le fils de Hervé Blanchet et Exélia Nadeau. Il fut ordonné prêtre en 1944. Il a occupé plusieurs vicariats. Il est curé de Joly de 1969 à 1981 et il arrive à Saint-Gilles, le 1^{er} septembre 1981. Il y restera jusqu'à son décès, survenu subitement le 5 octobre 1984. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Gilles et il fut inhumé au cimetière de Sillery.

L'abbé Blanchet était un homme très dynamique et impliqué auprès des jeunes. Homme d'approche facile, il n'a laissé personne indifférent.



Abbé Laurent-Paul Blanchet

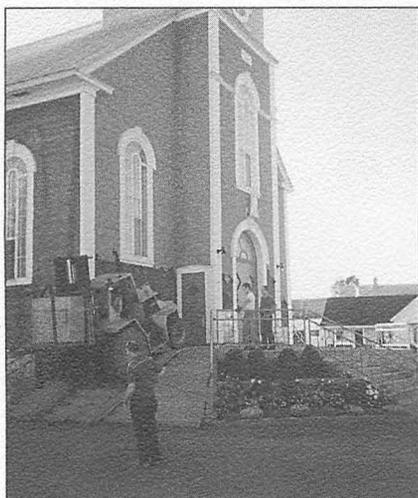




Abbé Jean-Guy Nadeau

L'ABBÉ JEAN-GUY NADEAU

Il naquit à Saint-Anselme en 1939. Il fit ses études classiques au Collège de Lévis et sa théologie au Grand Séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre le 12 juin 1965. Il occupa la charge de vicaire à Sainte-Monique-des-Saules en 1966, à Sainte-Claire de 1967 à 1975 et à la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens de 1975 à 1984. Il arriva à Saint-Gilles en décembre 1984 et il y restera jusqu'en avril 1996. Les derniers temps de sa cure furent partagés entre Saint-Gilles et Saint-Agapit. Il est ensuite nommé curé de



Rénovation du revêtement extérieur de l'église de Saint-Gilles, août 1995

Beupré et Saint-Joachim en 1996. Depuis 2000, il est aumônier des sœurs Oblates de Béthanie, à Sainte-Marie-de-Beauce.

Pendant qu'il est à Saint-Gilles, en 1988, on installe à l'église et au presbytère un système d'alarme contre le feu, relié directement avec les pompiers en 1990. En 1991, le plancher du chœur est refait en bois franc par Gilbert Hamel au coût de 9866,16 \$. En décembre 1991, on abandonne la rente des bancs de l'église. Le parvis en avant de l'église est refait par Construction Nouvel Âge, en mai 1992, au coût de 27200 \$. Enfin, le revêtement extérieur de l'église est refait à l'été 1995 par les Plâtriers de la Capitale pour un montant de 64612,49 \$.

L'abbé Nadeau fut le dernier curé ayant une cure exclusive à Saint-Gilles. La rareté des prêtres amène une réorganisation au sein des paroisses rurales québécoises, lesquelles seront desservies peu à peu conjointement avec leurs paroisses voisines.

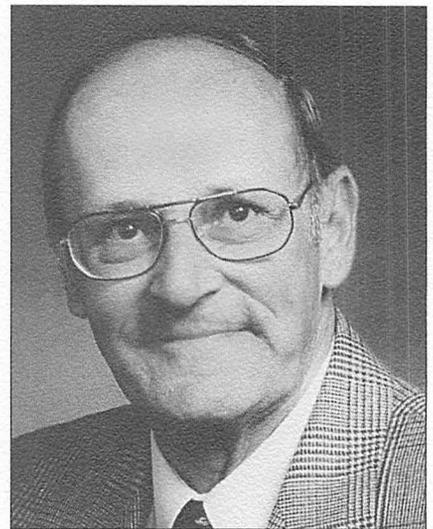
L'abbé Nadeau fut très apprécié de ses paroissiens et c'est avec regret que ceux-ci l'ont vu quitter la paroisse, sachant d'autant plus qu'il n'y aurait peut-être plus de curé résidant en permanence à Saint-Gilles.

Impliqué dans son milieu, doté d'un remarquable sens de l'écoute des autres, à l'aise tant avec les aînés qu'avec les jeunes avec qui on l'a vu participer à des tournois sportifs, il laisse dans notre communauté paroissiale un impérissable souvenir.

L'ABBÉ MICHEL TARDIF

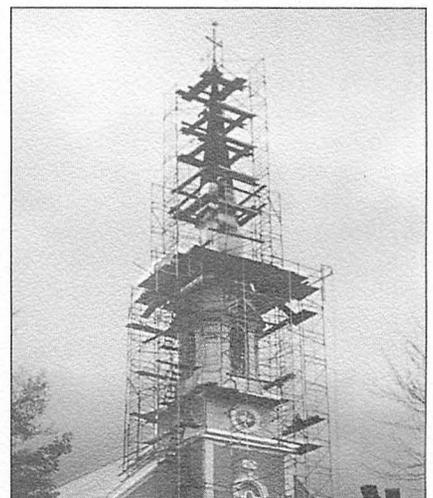
Né à Sainte-Foy le 24 janvier 1935, il fut ordonné prêtre le 6 juin 1958. Il fut professeur au Petit Séminaire de Québec pendant 25 ans, jusqu'en 1983. Par la suite, il fut curé de Saint-Jérôme de l'Auvergne jusqu'en 1995. Il est curé de Saint-Gilles et de Saint-Agapit du 1^{er} septembre 1996 jusqu'au mois d'août 2000. Il est aujourd'hui retraité au Séminaire de Québec.

C'est pendant sa cure, en mai 1997, qu'on abandonne la quête aux offices religieux et qu'on la remplace par la contribution volontaire annuelle



Abbé Michel Tardif

(c.v.a.). À l'été 1998, on refait une beauté au presbytère de Saint-Gilles en faisant des travaux à la galerie, la peinture, etc., pour l'arrivée des Sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie. Une journée portes ouvertes pour le grand public est organisée le 30 août 1998. C'est aussi pendant qu'il est curé de Saint-Gilles qu'on fait d'importants travaux d'entretien et de réparations au clocher de l'église. Le clocher est renforcé à sa base par de massives poutres d'acier et le revêtement de la flèche est refait. Les travaux sont effectués à l'automne 1999 et au



Rénovation de la flèche et du clocher de l'église de Saint-Gilles, automne 1999



Abbé Gilles Rhéaume

printemps 2000 par la firme A.V.L. au coût de 128 367,90 \$.

L'abbé Tardif laisse à ses paroissiens un excellent souvenir de son passage à Saint-Gilles.

L'ABBÉ GILLES RHÉAUME

L'abbé Rhéaume est né à Beauport en 1947 et ordonné prêtre en 1974. Il fut vicaire à l'Ancienne-Lorette pendant trois ans, secrétaire animateur de la Région Lorette deux ans, vicaire à Loretteville un an et au Lac-Saint-Charles de 1980 à 1987. L'année suivante sera une année de ressourcement



Le maître-autel, décembre 2002



Intérieur de l'église de Saint-Gilles, décembre 2002

à Jérusalem. De 1988 à 2000, il est curé de Saint-François-Xavier de Duberger. Il devient curé de Saint-Gilles et Saint-Agapit et vicaire à Sainte-Agathe et Dosquet en 2000. Depuis septembre 2002, il est modérateur de l'équipe *In solidum*.

Homme très dynamique, engagé et communicatif, il est de tous les projets malgré l'étendue de sa tâche, ce qui lui a rapidement valu l'estime de ses paroissiens. Sa collaboration aux recherches concernant l'église pour la préparation du présent livre et pour la préparation des fêtes fut très appréciée.

RÉORGANISATION PASTORALE

En août 1993, l'abbé Jean-Guy Nadeau, en plus de desservir la cure de Saint-Gilles, se voit ajouter celle de Saint-Agapit, et la tâche de vicaire de Saint-Apollinaire. Le 1^{er} septembre 1996, cette unité pastorale est modifiée pour y comprendre les paroisses de Saint-Gilles, Saint-Agapit, Sainte-Agathe-de-Lotbinière et Saint-Octave-de-Dosquet. Elle portera le nom de « Unité pastorale des Seigneuries ». En 2001, elle compte deux curés et en septembre 2002, elle subit une nouvelle modification par l'ajout des



Intérieur de l'église de Saint-Gilles, décembre 2002



paroisses de Saint-Antoine-de-Tilly et de Saint-Apollinaire, ce qui la porte à six paroisses. Une équipe « *In solidum* » est formée avec deux prêtres, soit les abbés Gilles Rhéaume et Jean Amyot, et d'un agent de pastorale, Gaétan Guay.

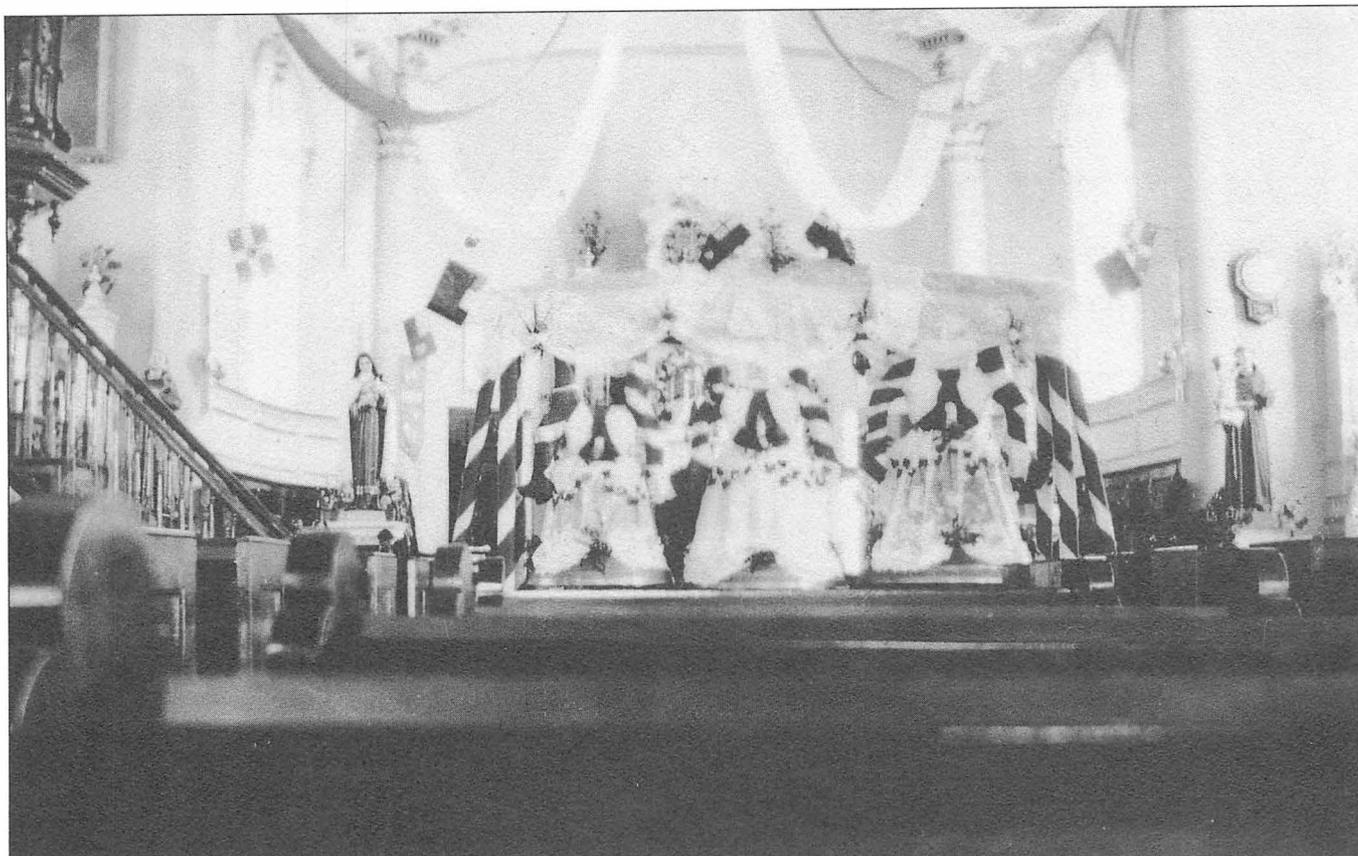
LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE SAINT-GILLES

Les cloches actuelles de l'église de Saint-Gilles sont de fabrication française et proviennent de la fonderie Les fils de G. Paccard, fondée en 1796, et située à Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, en France, près de la Suisse. Cette fonderie a fabriqué des cloches qui sonnent depuis plus de deux



Intérieur de l'église de Saint-Gilles, décembre 2002

Les sacristains depuis 1843	1963	Rosaire Demers	1977	Raymond Demers	1991	Odette Montminy
Godefroi Rhéaume	1964	Valère Bolduc		Raymond Bélanger		Jeanne d'Arc Montminy
Johnny Marois	1965	Louis Bilodeau	1978	Jean-Luc Montminy	1992	Réjeanne Rousseau
Valère Bolduc				Lionel Routhier		René Parent
Émile Boutin	1966	François Montminy,	1979	Aline Martin	1993	Gilles Bouffard
Elphège Hamel		Albert Montminy,		Denise Pelchat		René Flamand
Roland Montminy		Joseph Montminy		(deux premières		(André Rochette remplace
Réjean Hamel		Edmond Delage		marguillères)		René Flamand)
Annette Hamel Tailleur		(Joseph Montminy démissionne et est remplacé par	1980	Raymond Nadeau	1994	Rose-Anne Marois
Antonio et Monique Tailleur		Simon Fortier)		Benoît Demers		Manon Bélanger
				(Bras nord)	1995	Monique Audet
Les marguilliers depuis 1950	1967	Arsène Montminy	1981	Benoît Tailleur		Bernard Parent
Les marguilliers, au nombre de six depuis le 1 ^{er} janvier 1966, forment le conseil de fabrique, lequel est présidé par le curé de la paroisse ou un remplaçant désigné. Depuis l'automne 2002, la fonction de président est occupée par monsieur Théophile Montminy.	1968	Henri Marcoux		Guy Audet	1996	Daniel Desrochers
		Jean-Louis Béland	1982	Claire Martineau		Michel Grondin
	1969	Eugène Boutin		Pauline Fortier	1997	Gaby Bélanger
		Aimé Hamel	1983	Théophile Montminy		Michèle Rousseau
	1970	Roméo Aubert		Jeannine St-Hilaire	1998	Geneviève Demers
		Jacques Montminy	1984	Michel Boutin		Bernard Parent
	1971	Léo Bouffard		Michel Aubert		(Napoléon Montminy remplace Bernard Parent)
1950 Richard Delage		Marc-Aurèle Demers	1985	Jacqueline Demers	1999	Daniel Montminy
1951 Joseph G. Demers	1972	Roland Grondin		Ginette Boutin		Jean-Luc Marois
1952 Georges-Henri Demers		Philippe A. Martineau	1986	Madeleine Taylor	2000	Claudette Shallow
1953 Alexis Delage		(Roland Grondin quitte la paroisse et est remplacé par		Donald Montminy		Jeannine Montminy
1954 Hilaire Bélanger		Clermont Gagné)	1987	Hugues Berthiaume		(Michèle Rousseau remplace Jeannine Montminy)
1955 Edmond Delage	1973	Hector Hamel		Richard Montminy	2001	Hélène Parent
1956 Alcide Bilodeau		Jean-Claude Boutin		(Madeleine Taylor quitte la paroisse et est remplacée par Rolande Legendre)		Napoléon Montminy
1957 Louis-Joseph Gosselin	1974	Jérôme Larochelle	1988	Denise Champagne	2002	André Bilodeau
1958 Lucien Marois		Léo-Paul Jolicoeur		Rita Audet		Ange-Marie Ouellet
1959 Raymond Bilodeau	1975	Benoît Boutin	1989	Solange Marois	2003	Agathe Fillion
1960 Armand Demers		Émile Pelletier		Gaétan Côté		Thérèse Rochette
1961 Antonio Montminy	1976	Normand Bolduc	1990	Claude Blais		
1962 Gilbert Hamel		Marcel Delage		Réjean Delage		



Bénédiction des cloches, le 12 juin 1927. Au centre, dans le chœur, les trois cloches recouvertes de dentelle, suspendues à une énorme poutre dissimulée derrière un voile, le tout surmonté du drapeau canadien de l'époque. À noter, dans le coin gauche supérieur, la chaire, aujourd'hui disparue.

cents ans à travers le monde, dont les plus grosses peuvent peser jusqu'à vingt tonnes.

En 1926, la fabrique fait l'acquisition, au coût total de 2 146 \$ installé, d'un carillon de trois cloches, remplaçant la cloche de quatre cents livres achetée en 1868.

La bénédiction de ce carillon eut lieu le dimanche 12 juin 1927 par monseigneur Élias Roy.

Madame Florine Gosselin Shallow, l'une des doyennes de notre paroisse, nous a raconté, en janvier 2003, qu'elle a assisté à cette belle cérémonie. Elle en garde un très beau souvenir. Les trois cloches avaient été installées dans le chœur de l'église et avaient été recouvertes de dentelles. L'église était pleine et toute la population assistait à l'événement. Après la cérémonie, nous raconte-t-elle, les gens pouvaient aller dans le chœur de

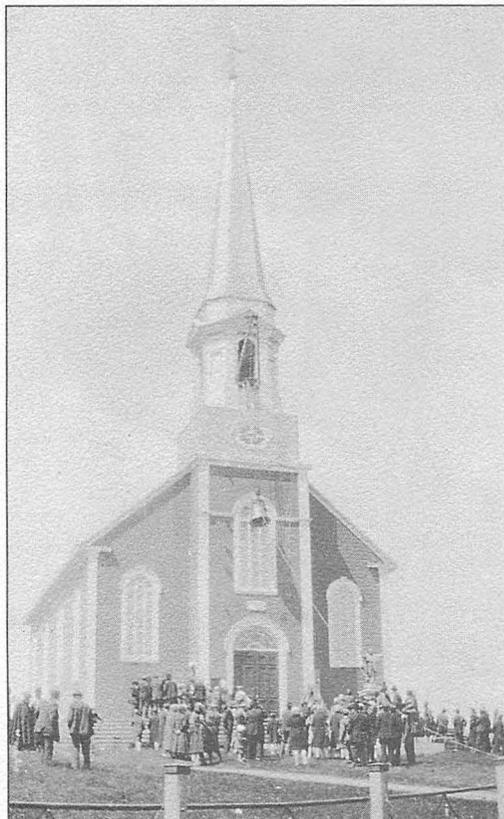


Le curé Edmond Caron à côté de la cloche Jésus; à l'extrême droite, Valère Bolduc





La cloche Jésus sur le perron de l'église, entourée de paroissiens. À droite de la cloche, le curé Edmond Caron et, au centre, à l'arrière, Valère Bolduc



Dans le clocher, on aperçoit le système de palans auquel est suspendue une cloche.

l'église, à tour de rôle, et tirer sur un ruban attaché aux battants des cloches pour les faire sonner. Beaucoup de gens y sont allés, nous dit-elle, et elle garde le souvenir de la forte intensité du son provenant des cloches au point où certaines personnes en étaient effrayées.

Ces cloches sont de type Rétro-Lancé et sont de plus équipées d'un jeu de marteaux pour tinter.

Elles ont été hissées dans le clocher de l'église à l'aide de palans.

Il est de tradition, à la fonderie Paccard, d'orner les cloches de motifs religieux et que chaque cloche porte des inscriptions exclusives à sa paroisse, comme le nom de la cloche, le nom du pape régnant, de l'évêque du diocèse, du curé de la paroisse, du maire, des parrain et marraine de la cloche et des donateurs, s'il y a lieu. Ces inscriptions font partie du moule de la cloche et sont coulées en même temps qu'elle.

À Saint-Gilles, les trois cloches portent le nom de Jésus, Marie et Joseph.